

NUMÉRO 39 JUIN - SEPTEMBRE 2023

VIROFLAY

LE **MAGAZINE** DE LA VILLE

www.ville-viroflay.fr



SOIGNER SON HABITAT :

un enjeu écologique p. 12

Démocratie locale |

Compte administratif 2022 | p. 20

Initiatives |

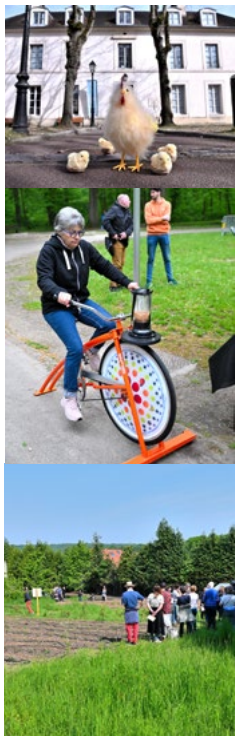
Premiers emplois de jeunes | p. 22

Oxygène |

Les ateliers d'art s'exposent | p. 26

Les Offlénies | p. 31





S O M M A I R E

VIROFLAY

LE MAGAZINE DE LA VILLE

MAGAZINE D'INFORMATION
PUBLIÉ PAR LA VILLE DE VIROFLAY

Rédaction, Administration,
Hôtel de Ville
2, place du Général de Gaulle
Tél. : 01 39 24 28 28

Directeur de la publication :
Olivier Lebrun

Comité de rédaction :
Vincent Guillon, Bertrand Schneider,
Camille Faulque, Flore Hoffmann,
Patrick Omhovere

Rédactrice en chef :
Domitille de Veyrac

Conception graphique :
Lisa Zmeeva & Armelle et les crayons

Mise en page : Lisa Zmeeva
Rédaction : Domitille de Veyrac,
Cédric Simon-Lorière, Amélia Vilar Del
Peso, Pierre Savenay, Léa Dury

Couverture : Adobe Stock

Tirage : 9600 exemplaires
Impression : Réveil de la Marne

Distribution : Express Pub
Régie publicitaire : Ouest Expansion
guillaume.doublet@ouestexpansion.fr
Tél. : 02 99 35 22 67

Dépôt légal : juin 2023
ISSN : 2431 - 4560

Le magazine de la ville est distribué
dans vos boîtes à lettres et dans les
lieux publics ainsi qu'en téléchargement
sur www.ville-viroflay.fr. Si vous
le recevez tardivement, n'hésitez pas
à nous contacter au 01 39 24 28 62 ou
communication@ville-viroflay.fr



P.4

les actus

Sur le vif : retour en images.
A la une : appel à don de l'établissement
Claire-Girard, la commission des jeunes
renouvelée.
Face à face : Richard Dittmer-Helstoffer,
agriculteur du futur.

P.12

grand angle

Soigner son habitat, soigner la planète.

P.19

cadre de vie

Les bons gestes en forêt - Partez en
vacances sereinement - Travaux en ville.

P.20

démocratie locale

Compte administratif 2022 - Question de
Viroflaysien - Les élections sénatoriales
- Les principales délibérations du dernier
conseil municipal.



P.22

initiatives

Le premier emploi des jeunes - Zoom
sur la pharmacie du marché et la Maison
Macouin - Nouvelles installations.

P.27

oxygène

Les ateliers d'art s'exposent - Deux
auteurs jeunesse à l'auditorium - balade
philosophique à Paris - Les Offlénies 2023
- L'été des seniors.

P.35

le bloc-notes des associations

P.36

expressions

P.38

carnet

INFORMATIONS

Hôtel de ville

2, place du Général de Gaulle
78220 Viroflay

Tél. : 01 39 24 28 28

www.ville-viroflay.fr

Ouverture du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le mardi, hors vacances scolaires,
permanence de l'Etat civil
de 17h à 20h.

Le samedi de 8h30 à 12h.

Urgences

Samu : 15

Pompiers : 18

Police municipale : 01 39 24 28 22

Commissariat : 01 34 65 70 00 / 17

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de
garde et, durant la nuit, prévenir
de votre arrivée, appelez le
commissariat de Versailles au
01 39 24 70 00.

Infos sur www.monpharmacien-idf.fr
et en téléchargeant l'application
« MonPharmacien »

Comment trouver un médecin de garde

Pour connaître votre médecin de
garde, composez le 15.
Les Viroflaysiens peuvent
consulter un médecin généraliste
pour des urgences tous les
dimanches et jours fériés, de 9h à
13h dans l'ancien hôpital Richaud,
à Ehpad Hyacinthe Richaud, 80,
boulevard de la Reine, Versailles.

Collecte des déchets et tri

Retrouvez toute l'info de tri sur
www.versaillesgrandparc.fr ou
0 800 284 524 (appel gratuit
depuis un poste fixe).

Vous pouvez aussi retirer le
« guide du tri » de Versailles
Grand Parc à l'accueil de la mairie.

“ Prenons soin de notre habitat, premier vecteur de consom- mation énergétique. ”



Chers Viroflaysiens,

Dans le dernier numéro, j'avais fustigé l'attitude de nombre de « responsables » politiques qui donnaient une piètre image de notre démocratie représentative. L'actualité me donne régulièrement des occasions pour poursuivre dans cette voie et continuer à regretter ce manque de responsabilité de nos élus nationaux. Heureusement, en tant qu'élus de proximité, nous ne sommes que très peu sujets à ce type de dérives car, comme le dit régulièrement le président du Sénat : « les élus locaux sont à portée d'engueulade »

contraintes environnementales. Ce numéro du magazine rappelle, si besoin était, que la plupart des chantiers en cours et à venir ont tous une connotation environnementale forte, tout en répondant aux besoins de la population d'aujourd'hui et de demain. Il est aussi rappelé que chacun d'entre vous peut contribuer à une meilleure prise en compte de notre planète en prenant soin de son habitat, premier vecteur de consommation énergétique et de production de gaz polluants. A ce titre, la réunion avec de

NOTRE ACTION EST PORTÉE VERS LES PROJETS QUI RÉPONDENT À DES PROBLÉMATIQUES D'AVENIR

ce qui confirme l'ancrage des élus locaux au plus proche des habitants. Cependant, cette proximité entre les élus et leurs administrés peut conduire à des attaques personnelles criminelles contre des maires, leurs familles et leurs biens. Face à de telles dérives, nous devons tous faire front et combattre ces comportements irresponsables de certains de nos compatriotes.

Fort heureusement, à Viroflay, nous sommes encore épargnés par ce type de comportement, même si le manque de respect vis-à-vis des élus, voire des services municipaux, est un sujet de plus en plus courant. Pourtant, je peux vous assurer que les élus mettent tout leur cœur, leur disponibilité et leurs compétences au service de la ville pour assurer le quotidien des habitants et préparer son avenir. C'est ainsi que notre action continue à être tournée vers les projets qui apportent non seulement des améliorations des services rendus aux Viroflaysiens, mais qui répondent aussi à des problématiques d'avenir, telles que l'indispensable prise en compte des

nombreux responsables de copropriétés a été très appréciée car elle a clarifié le labyrinthe des aides financières de toutes sortes. Souhaitons que beaucoup de conseils syndicaux sauront faire passer les bons messages lors des assemblées générales...

L'été approche. J'espère que le climat vous permettra de le passer dans de bonnes conditions, que vous preniez des vacances loin de Viroflay ou que vous y restiez. Les services municipaux demeurent attentifs à la situation des plus fragiles et les commerces continuent d'assurer votre approvisionnement au quotidien.

Passez un très bon été et revenez en pleine forme pour la rentrée scolaire.

Très sincèrement

Olivier Lebrun,
Votre Maire

Conseiller départemental des Yvelines



© Franck Parisis



© Franck Parisis



© Franck Parisis



© Franck Parisis



© Franck Parisis

Les métiers d'art à l'honneur

Huit artisans viroflaysiens ont proposé des journées portes ouvertes, dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art.

La cocotte prodigieuse

Début avril, 700 Viroflaysiens ont joué sur la page Facebook de la Ville en tentant de reconnaître la cachette de la cocotte, avec à la clef, 76 lots offerts par 27 commerçants de la ville.



© Franck Parisis



© Franck Parisis



© Franck Parisis

Le grand jeu avec la semaine ViroPlay

Du 11 au 16 avril, les plus jeunes se sont adonnés au e-sport avec bonheur et cinq Viroflaysiens ont remporté un pixel art en participant à la chasse au trésor chez les commerçants.

Un sac de billes émouvant

James Groguelin a conquis le public venu nombreux à l'auditorium pour la représentation d'un Sac de billes.



© Franck Parisis



© Franck Parisis



© Franck Parisis



© Franck Parisis

★ Duo de matières

L'exposition Duo de matières a donné à voir à l'Écu de France, des œuvres tout en finesse et débordantes d'imagination.

★ Commémoration du 8 mai

Moment de recueillement pour la commémoration de l'Appel du 8 mai.

★ Medaillées

Trois Viroflasiennes ont reçu la médaille de la Famille le 15 mai, journée internationale de la Famille et des Parents.



© Franck Parisis



© Franck Parisis



© Franck Parisis

★ Le Jardin de la Piste a ouvert ses portes

680 Viroflasiens ont pu découvrir, dimanche 14 mai, le nouveau Jardin de La Piste et faire part de leurs envies via un sondage en ligne.

★ Fête du vélo dans l'agglomération

Le 14 mai, c'était aussi la fête du vélo avec un parcours de 5,9 km reliant Viroflay à Versailles. De quoi prendre part aux nombreuses animations proposées par l'agglomération.



© Franck Parisi

COMMISSION DES JEUNES : BIENTÔT LA RELÈVE !

→ Un bilan riche pour la Commission des jeunes qui va être renouvelée.

Encourager les jeunes viroflaysiens à jouer un rôle citoyen, leur donner la parole, les aider à réaliser des projets, ce sont les objectifs de la Commission des jeunes lancée en septembre 2021. Retour sur cette première expérience démocratique.

Nommés en septembre 2021 pour intégrer la Commission des jeunes, les seize filles et garçons scolarisés du CM2 à la 4^e se réunissent une fois par mois avec les animateurs d'Arc'ados - le service jeunesse de la Ville - afin de travailler sur des thématiques d'environnement, de solidarité, d'handicap, d'animation et de citoyenneté. « Lors de nos réunions, nous choisissons des sujets, puis nous travaillons en petits groupes pour proposer des idées », explique Faustine, 12 ans. « A la fin de la séance, nous votons pour notre projet préféré », complète Candice, 11 ans. C'est ainsi qu'au travers d'un débat théâtral sous la forme d'un spectacle interactif, la Commission des jeunes a abordé le sujet du harcèlement scolaire avec les classes de CE2, CM1 et CM2 de la ville. « Nous avons également passé plusieurs après-midi à la maison de retraite où nous avons joué à des jeux de société avec les résidents », raconte fièrement Elodie, 12 ans. « Et pour souhaiter de bonnes fêtes aux Viroflaysiens, nous

avons réalisé un tag végétal en décembre. » Afin d'en apprendre plus sur les différents acteurs de la République, les jeunes ont travaillé avec des membres du conseil municipal et ont eu l'opportunité de rencontrer notre député. « Cela m'a permis de découvrir le rôle du conseil municipal et le fonctionnement de l'Assemblée Nationale », témoigne Cléophrée. Après deux années d'expériences riches, les quatre jeunes filles sont unanimes : elles sont fières de représenter leurs camarades et d'agir pour leur ville ! « Nous participons aux projets qui nous tiennent à cœur et l'entraide entre nous est très forte », explique Cléophrée. En septembre, de nouveaux élèves rejoindront cette aventure. « Sans hésitation, j'aimerais participer de nouveau à la prochaine Commission des jeunes », témoigne Faustine enthousiaste. « En plus, nous mangeons des pizzas tous ensemble après les réunions ! » complète Elodie. ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Les jeunes actuellement scolarisés du CM2 à la 4^e ont jusqu'à mi-octobre pour

envoyer leur candidature à Arc'ados pour faire partie de la 2^e Commission.

Plus d'information auprès d'Arc'Ados au 01 30 24 20 57 et sur www.ville-viroflay.fr

JAP'ANIMATION : UN FESTIVAL MANGA ORGANISÉ PAR LA COMMISSION DES JEUNES

Pour découvrir un des projets de la commission des jeunes, rendez-vous samedi 10 juin pour le festival Manga de Viroflay : Jap'animation. Les jeunes ont imaginé un programme aux couleurs du Japon avec des ateliers créatifs, des jeux vidéo, un espace Mangathèque et une rencontre-atelier avec Esquisse Wei, Mangaka et influenceur. Lire agenda Sortir p. 7



MUSIQUE ET DANSE : LES INSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE SONT OUVERTES !

Le Conservatoire à rayonnement régional de Versailles Grand Parc accueille près de 2 500 élèves et étudiants, dès 6 ans, dans quatre sites différents à travers une soixantaine de disciplines. L'établissement propose des parcours de formations en musique, danse et théâtre, de l'initiation à la préparation à la vie professionnelle. Orchestres, petits et grands ensembles instrumentaux, chœurs, ateliers de danse... font partie des formations dès les premières années de pratique et donnent lieu à des concerts et spectacles.

Informations sur l'offre et les parcours

<https://www.versaillesgrandparc.fr/conservatoire/loffre-denseignement>

Pour plus d'information sur les cours proposés sur le site d'enseignement à Viroflay,

contactez le 01 30 24 38 44 ou conservatoire.viroflay@agglovgp.fr

> Inscriptions en musique et danse

Du mardi 30 mai au mardi 13 juin inclus

pour tous les cursus musique (classique et musiques actuelles amplifiées, sauf jazz) et danse (classique, contemporaine) sur le temps extrascolaire (enfants, adolescents et adultes).

Concours et tests d'entrée Musique, du 26 au 30 juin, et Danse, samedi 24 juin.

> Inscriptions pour le cycle initial musique et danse

Eveil, enfants en CP ; initiation, enfants en CE1 : à partir du jeudi 15 juin à 19h dans la limite des places disponibles.

> Inscriptions pour le cursus spécifique jazz

Tous niveaux, adolescents et adultes : à partir du 21 août.

Concours et tests d'entrée : lundi 25 septembre.

Toutes les inscriptions s'effectuent en ligne sur : <https://www.versailles-grandparc.fr>



© Franck Parisis

PRÉVENTION CANICULE POUR LES SENIORS



© Adobe Stock

→ Le CCAS propose aux seniors de s'inscrire pour que l'on veille sur eux en cas de canicule.

Appeler les personnes qui y sont recensées et de s'assurer que tout se passe bien, et le cas échéant, d'apporter l'aide nécessaire pour passer l'épisode caniculaire dans les meilleures conditions.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS, 2 Place du général de Gaulle, sur RDV. Tel 01 39 24 12 60. Retrouver le formulaire sur www.ville-viroflay.fr

Avec l'été, les températures risquent d'augmenter sensiblement, et en cas de canicule, il est conseillé aux seniors et aux personnes de plus de 60 ans avec une reconnaissance de handicap, de se faire recenser auprès du CCAS, en s'inscrivant dès maintenant sur le fichier de veille sociale. En cas d'activation du Plan Canicule, ce fichier permet aux agents du service social municipal d'appeler les personnes qui y sont recensées et de s'assurer que tout se passe bien, et le cas échéant, d'apporter l'aide nécessaire pour passer l'épisode caniculaire dans les meilleures conditions.

UN AGENDA SCOLAIRE PAR ET POUR LES ÉCOLIERS

Edité à 10 000 exemplaires par l'Agglo, l'agenda scolaire 2023-2024 est distribué, courant juin, gratuitement dans les écoles primaires pour les futurs écoliers de CE2, CM1 et CM2.

Cet agenda a notamment été dessiné par des élèves de la classe de CM1 de Sébastien Barroso de l'école Cortot avec « La bande à Ed ». Cette édition, consacrée à la gestion des déchets dans les activités sportives, met en scène Ed, un jeune handicapé moteur et sa bande de bras cassés. L'auteur de BD, Jacques Lemonnier, a guidé 130 élèves de Versailles Grand Parc dans la création des illustrations des pages intérieures de leur futur agenda.



LE MOUSTIQUE TIGRE SOUS SURVEILLANCE

© Franck Parisis



→ Leslie et son collègue de l'Agence régionale de démoustication posent le piège de surveillance.

Mercredi 26 avril, Leslie installe minutieusement un piège de surveillance du moustique tigre dans la forêt de Fausses-Reposes. « Ce moustique, re-

connaisable à ses rayures noires et blanches, est originaire des forêts d'Asie du Sud-Est. Il est arrivé en France en 2004 et a fait son apparition en Ile-de-France il y a 8 ans. On le surveille car il peut être vecteur de virus comme la dengue, le chikungunya, le zika », explique la jeune femme, membre de l'Agence régionale de démoustication missionnée par l'ARS. Même si à ce jour, les virus ne circulent pas activement en France métropolitaine, le moustique tigre représente une source de nuisance.

Ce piège, comme la soixantaine d'autres posés dans les Yvelines, permettra de déterminer la présence ou non de

cet insecte. Tous les mois, jusqu'en novembre (soit la période d'activité du moustique tigre), l'Agence régionale de démoustication effectuera des relevés sur le territoire et mènera des opérations de sensibilisation auprès des habitants, car c'est essentiellement dans les jardins et balcons de particuliers que le moustique tigre est susceptible de proliférer.

Pour éviter la prolifération du moustique tigre qui pond dans les eaux stagnantes : éliminez les endroits où l'eau peut stagner (coupelle, encombrants, pneus usagés...), videz les récipients contenant de l'eau, changez régulièrement l'eau des plantes, couvrez les récupérateurs d'eau d'un filet de moustiquaire ou de tissu, vérifiez le bon écoulement des gouttières et si besoin, curez-les...

Pour signaler la présence du moustique tigre : signalement-moustique.anses.fr



à partir de
339€/mois*
1er loyer 5 300€ - sous condition de reprise
3 mois de loyers offerts*

Pour un Nissan Qashqai e-POWER 190 ch AGENCY neuf en Location Longue Durée sur 49 mois, 40 000 km maximum, aide à la reprise de 1 000 € (en complément de la valeur de reprise de votre véhicule, suivant l'évaluation de votre concessionnaire) déduite, 3 loyers offerts après paiement du 1er loyer de 5300€, puis 45 loyers de 339€. Modèles présentés : Nissan Qashqai e-POWER 190 ch TEKNA* neuf avec options peinture métallisée spéciale Gris Argile + coloris blanc, aide à la reprise de 1 000 € déduite, 3 loyers offerts après paiement du 1er loyer de 5300€, puis 45 loyers de 479€. Nouveau Nissan X-Trail e-POWER présenté : version spécifique. Restriction du véhicule chez votre Concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Diac. Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres offres, valable jusqu'au 30/06/2023, chez les Concessionnaires NISSAN participants, NISSAN WEST EUROPE SAS - nissan.fr.

Consommations gamme cycle combiné (l/100km) : Qashqai : 5,2 - 5,3 ; X-Trail : 5,8 - 6,7.

Nouvelle gamme Nissan e-POWER

Le plaisir de l'électrique sans recharge



Qashqai	X-Trail
A	A
B 119g CO ₂ /km	B
C	C
D	D 141 g CO ₂ /km
E	E
F	F
G	G

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer



NISSAN VIROFLAY
188 av. du Général Leclerc
01 30 24 08 22

PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE

dans votre concession
de Viroflay en quelques clics sur
www.nissan-avenir.com/nissan-viroflay
ou scannez-moi :



ESSAI VÉHICULE





© Franck Parisis

→ Valérie Junker, directrice de l'établissement, devant le futur équipement pour adolescents polyhandicapés, rue Joseph Bertrand.

AIDEZ À FINANCER UN ESPACE DE BALNÉOTHÉRAPIE POUR ADOLESCENTS POLYHANDICAPÉS

Cap Devant inaugure en janvier 2024, à Viroflay, un nouvel accueil de jour pour adolescents polyhandicapés. L'association lance un appel à dons pour financer un espace de balnéothérapie, permettant une rééducation multi-sensorielle.

L'Association Cap Devant gère 18 établissements dédiés aux personnes à handicap moteur et polyhandicap en Ile-de-France. Elle vient de fusionner son établissement des Yvelines, situé à Viroflay, avec celui des Hauts-de-Seine, tous deux devenant un unique « Etablissement et services pour enfants et adolescents polyhandicapés » (EEAP) Claire-Girard.

Cap Devant a acquis un bâtiment de 3 000 m², rue Joseph Bertrand, qu'elle réhabilite afin de créer six sections d'accueil, un foyer, trois salles de classe, un gymnase, une salle de balnéothérapie, des salles de rééducation et un pôle médical. Ce lieu, qui ouvrira ses portes en janvier prochain, permettra aux 54 jeunes d'évoluer par tranches d'âge. « Les pôles par âge faciliteront une meilleure approche pédagogique. C'est important de voir les enfants grandir et qu'ils puissent passer les étapes classiques de la vie tel que le changement d'école », explique Valérie Junker, directrice de l'établissement.

Si la reconnaissance en tant qu'EEAP par l'Agence régionale de santé a per-

mis l'obtention de subventions qui financent la majeure partie des équipements nécessaires aux soins des adolescents, l'association recherche encore des financements pour équiper la salle de balnéothérapie avec un bassin en forme de trèfle permettant un travail multi-sensoriel grâce à des bulles, des massages, de la chromothérapie et de l'aromathérapie. « La rééducation dans l'eau et les temps de relaxation qu'elle offre sont indispensables. L'expérience d'un bassin de balnéothérapie, installé sur le site de Marnes-la-Coquette, nous permet d'ailleurs de voir tous les bienfaits d'un tel investissement », souligne Valérie Junker.

Le coût de cet équipement est de 60 000 €. À ce jour, 5 500 € ont déjà été récoltés. Pour aider les familles à profiter avec leur enfant de cet équipement, n'hésitez pas à faire un don. ■



Faites un don en ligne sur bit.ly/3BmSxDn ou en scannant le QR code. Plus d'infos : <http://www.capdevant.fr>

AU CCAS, DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

Vous rencontrez des difficultés financières, dans votre quotidien ou ponctuellement ? Vous faites face à des difficultés sur le plan alimentaire ? Vous avez besoin d'une aide administrative ? Des professionnels vous accueillent au Centre communal d'Action sociale (CCAS), en mairie, afin d'évaluer votre situation et de vous proposer des aides adaptées, notamment pour les besoins de première nécessité.

Renseignements et accueil du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, sur rendez-vous en téléphonant au 01 39 24 12 60/69 ou par mail : ccas-viroflay@ville-viroflay.fr



VENEZ ENCOURAGER LE TOUR DE FRANCE

Dimanche 23 juillet, la 21^e et dernière étape du tour de France 2023 prendra son départ à Saint-Quentin-en-Yvelines et passera à Viroflay, avenue du Général Leclerc, entre 14h et 18h, pour achever sa course sur les Champs-Élysées au terme d'une étape de 115 km.

Attention : la circulation sera interdite avenue du Général Leclerc, durant le passage du Tour, de 14h à 18h et le stationnement sera interdit sur le passage du Tour entre minuit et 18h.

Le chiffre du mois

680

C'est le nombre de personnes qui ont découvert le Jardin de la Piste lors des journées Portes Ouvertes



→ Richard Dittmer-Helstoffer, à droite, avec son associé Stanislas d'Aboville.

RICHARD DITTMER-HELSTOFFER

AGRICULTEUR DU FUTUR

Viroflaysien depuis 2005, cet ancien ingénieur en informatique embarqué dans l'automobile s'est reconverti dans le maraîchage en aquaponie. Une technique encore peu répandue que les Mayas utilisaient déjà, il y a deux milliers d'années.

BIO EXPRESS

12 septembre 1977 : naissance à Paris.

Septembre 2001 : diplôme d'ingénieur (ENSICAEN).

Septembre 2005 : arrivée à Viroflay.

2017 : découverte de l'aquaponie.

2018 : congé de création d'entreprise.

Juin 2020 : signe son installation à la Ferme Théart à Saint-Nom-la-Bretèche.

Fin 2021 : Stanislas d'Aboville, ingénieur agronome, le rejoint sur l'exploitation.

Juin 2022 : début de l'exploitation et de la commercialisation.

17 juin 2023 : journées portes ouvertes de la Ferme de Richard.

EN SAVOIR PLUS

www.lafermederichard.fr

À Viroflay, on trouve déjà les produits de la Ferme de Richard dans le magasin Colocaterre et sur la table du restaurant Chez Henriette.

En vente directe sur place, le vendredi de 16h30 à 18h, à la ferme horticole Théart, chemin des 40 arpents à Saint-Nom-la-Bretèche.

Ou encore via le site www.lecomptoirdespotagers.org

Nous sommes allés à la rencontre de Richard dans sa ferme éponyme, installée sur un site horticole sur le plateau de Saint-Nom-la-Bretèche. Une drôle de serre où se côtoient poissons et végétaux sur 1 000 m² de surface. Ce qui frappe dans cet espace agricole fermé, c'est la taille impressionnante des légumes et l'odeur de l'air. Pur. Pas de relent de pesticide, ni d'engrais chimique... Dans *La Ferme de Richard*, seul le ronron du système de filtration biologique de quatre

grands bassins, abritant 500 kg de truites arc-en-ciel et d'esturgeons, flotte dans l'air. Leurs déjections y sont naturellement transformées en nutriments de

haute qualité pour les légumes, qui poussent sans terre, comme par miracle.

Peu bavard sur sa personne, Richard, sourire timide et regard curieux, a l'air simplement heureux. Pourtant une question s'impose. Comment un ingénieur en informatique, qui a passé 17 ans dans l'industrie automobile à plusieurs postes importants, a-t-il tout lâché pour devenir agriculteur ? « *L'automobile était le fruit du hasard. J'ai toujours voulu changer de métier et chercher des pistes pour me reconvertir, sans vraiment trouver, jusqu'à ce jour de 2017 où j'ai vu un documentaire de 10 minutes sur l'aquaponie tourné en Australie. Cela correspondait tellement à ma conscience écologique...* » Sa décision est prise. En 2018, il prend une année sabbatique pour monter le business plan, tester la viabilité du projet et trouver le foncier, pas trop loin de Viroflay. Il s'informe, se forme pendant plusieurs mois, fait des essais sur des petits prototypes. Il part même en Austra-

lie pour une formation grandeur nature. Plus long que prévu, le projet prend deux ans à se mettre en place. Qu'à cela ne tienne, il fabrique tous les bacs à cultures et les tables à marée - dans lesquelles l'eau monte et descend à un rythme régulier - les radeaux sur lesquels sont plantés les légumes dont seules les racines sont immergées, les tours verticales qui arrosent les plantes par ruissellement... Tout. Sauf les 300 derniers mètres de tranchées creusés sur un mètre de

profondeur pour le passage des 1 500 mètres de tuyaux qui véhiculent l'eau d'arrosage enrichie en circuit fermé. Il a pratiquement lavé de ses mains les 48 tonnes de graviers de rivière et de billes d'argile qui

garnissent les tables à marée, d'où sortent comme par magie d'incroyables choux fleurs. L'un d'eux pesait près de quatre kilos !

Un travail de titan qui n'est pas près de s'arrêter. Heureusement, la famille le soutient au maximum et Stanislas d'Aboville, ingénieur agronome, l'a rejoint pour le seconder fin 2021. À eux deux, sur leur première année d'exploitation démarrée en juin 2022, ils ont récolté 1,4 tonne de légumes. Des rendements qu'ils espèrent multiplier par trois, voire quatre, en 2023 pour rentabiliser l'affaire. Richard regrette-t-il son choix après trois années de travail intensif sans rémunération ? Pas vraiment. « *J'espère pouvoir dégager mon salaire cette année. Je suis juste un agriculteur bien conscient de travailler sur du vivant qui demande un investissement de tous les jours et pas mal de sacrifices.* » Et pour les avoir goûtés, ces légumes simplement nourris « à l'eau » sont délicieux ! ■

Travailler sur du vivant demande un investissement de tous les jours.



→ La Ville a mis en œuvre un important programme de rénovation de ses équipements.



→ La crèche et les 40 logements attenants, au 28

SOIGNER NOTRE HABITAT, SOIGNER L'ENVIRONNEMENT

La transition écologique marque la transformation totale de notre modèle économique et social et nous impose de penser développement durable en toutes circonstances.

L'isolation thermique et la réhabilitation des bâtiments publics ou privés viroflaysiens s'inscrivent de plein droit dans cette réflexion.

La Ville n'a pas attendu la loi Climat et résilience du 22 août 2021¹ pour engager une politique d'isolation et de réhabilitation de ses bâtiments municipaux et réduire son empreinte énergétique. Depuis une dizaine d'années déjà, les différents chantiers de rénovation ou de reconstruction concernés font l'objet d'une réflexion éco-responsable en termes d'économies d'énergies et de durabilité. La charte architecturale élaborée par la Ville en 2019, en collaboration avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines (CAUE) et les Viroflaysiens, est venue renforcer cette démarche. Sans être un document officiel - comme l'est le Plan local d'urbanisme (PLU) au regard de la réglementation et auquel cette charte ne se substitue pas -, ce support pédagogique réunit un certain nombre de recommandations et de conseils, notamment, en termes de

matériaux pérennes et écologiques, de méthodes constructives, mais aussi de respect de l'histoire architecturale. Il est bon de rappeler que Viroflay est couverte dans sa totalité par un « Périmètre délimité des abords de monuments historiques » (PDA) du Domaine de Versailles et pour laquelle toute demande de travaux et d'isolation thermique par l'extérieur fait l'objet systématique d'un accord de l'architecte des bâtiments de France (ABF).

FACILITER LA COMPRÉHENSION DU PROGRAMME D'AIDES DE L'ÉTAT

À l'heure où le tarif réglementé de l'électricité s'envole (malgré le bouclier tarifaire mis en place par l'État) et pour faciliter la compréhension du programme d'aides proposées par l'État pour la rénovation énergétique, la Ville a organisé une réunion publique à l'attention des copropriétaires, début avril. À cette occasion, plus



Retrouvez la réunion publique du 5 avril à l'attention des conseils syndicaux de copropriétés

« Améliorer la qualité énergétique de ma copropriété et bénéficier de financements » sur www.ville-viroflay.fr



© Mostefa Elkamal

avenue du Général Leclerc, sont construits selon un niveau d'ambition environnemental élevé.

d'une cinquantaine de personnes se sont réunies autour du maire, Olivier Lebrun, de Sylvain Reverchon, directeur de la Direction départementale des territoires (DDT), de Zineb Haddaoui, cheffe de projets rénovation énergétique copropriétés chez Citémétrie² et de Jérémie Buccaille, conseiller rénovation chez Alec SQY³. Comme l'a souligné le directeur de la DDT, « le département des Yvelines abrite 11 000 copropriétés. Elles représentent avec les logements individuels et les locaux tertiaires 60 % de la consommation énergétique du département. Il y a là un important gisement d'économies. »

L'opportunité pour les intervenants de rappeler à l'assistance que la rénovation permet non seulement de maîtriser les coûts de l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique, mais aussi de gagner en confort et de préserver la valeur de son patrimoine à l'heure de la location ou de la transmission de son bien.

DEUX DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES POUR LES COPROPRIÉTÉS

Certaines dispositions de la loi Climat et Résilience, votée en 2021, rendent désormais obligatoires deux diagnostics pour les copropriétés. Toutes celles qui ont été construites avant le 1^{er} janvier 2013 doivent réaliser un diagnostic de performance



Les 11 000 copropriétés des Yvelines représentent, avec les logements individuels et les locaux tertiaires, 60 % de la consommation énergétique du département.



énergétique collectif (DPE) – pour le bâtiment dans son ensemble. Directement lié à ce DPE, les immeubles d'habitation de plus de 15 ans doivent aussi faire établir un projet de plan pluriannuel de travaux (PPPT) par un professionnel (bureau d'études, thermicien, diagnostiqueur). Le PPPT⁴ liste tous les travaux nécessaires à l'amélioration énergétique du bâtiment.

Il permet également d'assurer la sauvegarde de l'édifice, la préservation de la santé et la sécurité des occupants. Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2017, il y a aussi obligation d'effectuer des travaux d'isolation en cas de ravalement ou de réfection de toiture.

Pour faire face à toutes ces obligations réglementaires, l'État a mis un place MaPrimeRénov' qui remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah). Cette prime est accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés construites depuis au moins 15 ans. Elle est ouverte à l'ensemble des propriétaires, sans condition de revenus, qu'ils occupent le logement à rénover ou le louent. D'autres dispositifs nationaux ou locaux existent et peuvent se cumuler dans certaines conditions (Certificats d'économie d'énergie (CEE), éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) sur 15 ans...).

UNE EXONÉRATION DE 50 % SUR LA TAXE FONCIÈRE VOTÉE PAR LA VILLE

La Ville a voté en mars une exonération de 50 % sur la taxe foncière pour les logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement en faveur des économies d'énergie et du développement durable. Votée pour une durée de trois ans, cette exonération sera applicable en 2024. À charge pour chaque propriétaire de faire la démarche individuelle auprès du service des impôts avec les justificatifs correspondants. ■

¹ Depuis par la Loi Climat et résilience du 22 août 2021, il incombe à chacun de faire entrer l'écologie dans sa vie en modifiant sa façon de consommer, de produire et de vivre ensemble pour répondre à la pénurie des ressources naturelles, au changement climatique et à l'effondrement accéléré de la biodiversité dû à l'activité humaine.

² Citémétrie est un bureau d'études et de conseil indépendant intervenant dans le champ de l'urbanisme qui propose une assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO). L'AMO est devenue obligatoire pour le montage de la demande financière. Habilité par l'Agence nationale de l'habitat, Citémétrie a été missionné par le Conseil départemental des Yve-

lines en tant qu'opérateur référent pour accompagner gratuitement les copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique.

³ L'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec Saint-Quentin-en-Yvelines) est un service public gratuit et indépendant qui vous conseille sur la rénovation énergétique de votre logement (isolation, ventilation, mode de chauffage, confort thermique, aides financières...).

⁴ Cette réglementation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023, pour les copropriétés de plus de 200 lots ; le 1^{er} janvier 2024, pour les copropriétés comprenant entre 51 et 200 lots ; le 1^{er} janvier 2025, pour les copropriétés de moins de 51 lots.

LA VILLE MET EN ŒUVRE UN PLAN AMBITIEUX POUR RÉHABILITER SES ÉQUIPEMENTS

Depuis cinq ans, les travaux énergétiques menés à Viroflay sont devenus plus conséquents encore et les matériaux de construction utilisés toujours plus performants et le plus souvent biosourcés.

Pour faciliter la gestion de son patrimoine, porter un regard global sur ses équipements et optimiser leur utilisation, la Ville élabore son schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE). Pour cela, elle mène une série d'audits dans 40 de ses bâtiments qui accueillent du public (crèches, écoles, gymnases...). Le SDIE permet de planifier les travaux de réhabilitation, mais aussi d'inscrire les futures constructions dans la nouvelle Réglementation environnementale RE2020 (remplace la RT 2012 pour les bâtiments neufs), qui, en plus de la performance énergétique, prend en compte l'empreinte environnementale du bâtiment et sa capacité à générer de l'énergie. Il est bon de rappeler que le coût des dépenses énergétiques pour la Ville pourrait atteindre, en 2023, 1 750 M€, soit 1 M€ de plus qu'en 2022 ! Après l'inauguration du centre aquatique des Bertissettes, en juin 2021, la rénovation de

l'école élémentaire l'Aulnette achevée en mars 2022, tour d'horizon des chantiers en cours ou programmés dans un futur proche. ■

UN NOUVEAU BÂTIMENT COMPRENANT UNE CRÈCHE DE 42 BERCEAUX ET 40 LOGEMENTS

Une crèche municipale de 42 berceaux - en remplacement de la crèche du Plateau située dans le bâtiment Dunoyer-de-Segonzac - ainsi qu'un ensemble de 40 logements (24 en accession et 16 en social) sont en cours de construction, 28, avenue du Général Leclerc. C'est un bâtiment à ossature bois qui a été proposé avec des matériaux à faible empreinte carbone et énergétique et une excellente performance environnementale. La mise en œuvre sur les toits de centrales de production photovoltaïque permettra de couvrir de 70 à 80 % des besoins électriques des équipements utilisés

en journée.

La façade urbaine qui donne sur l'avenue du Général Leclerc ainsi que les façades Est et Ouest s'inscrivent dans un traitement contemporain. Les terrasses donnant au Nord sont plantées, la façade Est est végétalisée et l'espace extérieur de la crèche

est traité en jardin de 380m²

Coût prévisionnel :
1 165 882 € HT.

Vente du terrain : 1 750 000 € HT au bénéfice de la Ville.

Subvention : 420 000 € de la Caisse d'Allocations Familiales.

Démarrage des travaux :
octobre 2021

Fin des travaux : juin 2024



→ Les matériaux choisis pour la crèche ont une faible empreinte carbone et énergétique.

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU GYMNASE DES PRÉS-AUX-BOIS

Le projet prévoit la réhabilitation énergétique, la mise en accessibilité, et l'adaptation du site aux nouvelles pratiques sportives, tout en permettant aux Viroflaysiens de continuer à utiliser le gymnase pendant les travaux. Au programme, la déconstruction de la bulle, la réhabilitation complète et l'extension du gymnase (rénovation de cinq salles et création de deux nouvelles salles). L'objectif est de réaliser des travaux exemplaires via des actions ciblées valorisant les apports d'énergie gratuits dans le cadre du référentiel Ener-

gie/E+ (pour Energie positive) et Carbone/C- (pour réduction des émissions de gaz à effet de serre) avec une isolation par l'extérieur de l'ensemble du bâti existant ; l'installation d'une ventilation naturelle ; le choix de matériaux biosourcés à faible empreinte carbone (murs à ossature bois et isolation paille) ; la pose de 220 panneaux photovoltaïques, qui alimenteront en auto-consommation le gymnase et les écoles alentours ; et enfin, via la réutilisation des eaux pluviales pour l'usage des sanitaires.

Coût prévisionnel :

12 717 000 € HT, dont 15 % destinés aux économies d'énergie et 8 % pour la mise en accessibilité et la sécurité du site.

Subventions attribuées :

1 642 785 € dont 1 000 000 € du Département, 637 500 € de la Région Ile de France et 5 285 € de l'ADEME. D'autres demandes sont en cours.

Début des travaux : octobre 2022

Fin des travaux : juillet 2025 pour une réouverture en septembre 2025



→ Le nouveau gymnase des Prés-aux-Bois valorisera les apports d'énergie gratuits.

RÉNOVATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DIEULEVEULT POUR UN NOUVEL ARC'ADOS



Le futur Arc'ados, qui doit accueillir dès septembre 2024 les ados de la ville et des salles pour le conservatoire, va répondre à quatre objectifs : la réhabilitation thermique avec une réduction de 66 % des consommations d'énergie malgré un usage intensifié ; le réaménagement des espaces intérieurs et extérieurs ; la mise en accessibilité de l'ensemble du site aux personnes à mobilité réduite ; la perméabilisation du terrain avoisinant, pour lui permettre d'absorber la pluie qu'il reçoit, avec un gain d'espace de 600 m², et la création d'un îlot de fraîcheur.

Ce projet est intégré dans le schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) de la Ville. Il prévoit l'isolation des façades avec des matériaux biosourcés (fibres de bois) et un enduit à la chaux ; la suppression des verrières pour améliorer les performances du bâtiment ; l'isolation des combles (fibres de chanvre, lin et coton) ; la réfection des peintures et des sols ; la mise en place de doubles vitrages performants ; l'installation d'une pompe à chaleur et d'une centrale de traitement de l'air à double flux.

Coût prévisionnel : 1 546 000 € HT.

Subventions : 654 684 € dont 200 000 € de l'Etat, 562 500 € de la Région Ile-de-France et 92 184 € de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.

Début des travaux : septembre 2023

Fin des travaux : septembre 2024

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LA FORGE-PÔLE SENIORS

Vieillissant, mal adapté et énergivore, l'ancien bâtiment La Forge va céder la place à un équipement neuf à double vocation et performant énergétiquement.

Véritable pôle seniors en cohérence avec les besoins en équipement, nécessaires avec le vieillissement de la population, ce site regroupera plusieurs structures : le service municipal « animations seniors », les Services de Soins Infirmiers à Domicile des Villes de Viroflay et Chaville, l'activité d'associations à vocations sociales. Il sera surplombé de huit logements sociaux allant du T1 bis au T4.

La construction de l'édifice - qui répondra architecturalement au viaduc des Arcades dont il est proche - a été pensée afin d'optimiser sa performance énergétique globale, dans le respect de son environnement direct. Le nouvel équipement va intégrer la pierre de taille, le béton, les briques en terre cuite beige et en verre translucide, un dernier étage en construction bois. Il sera doté d'une

centrale de traitement de l'air double-flux et d'une gestion technique du bâtiment centralisée, de pompes à chaleur, de récupération des eaux pluviales. Le bâtiment sera accessible aux personnes à mobilité réduite et sera conforme à la norme RE2020, ce qui en fera l'un des bâtiments le plus vertueux de la ville.

Coût démolition/construction : 3 300 000 € HT

Cession des logements sociaux à un bailleur social :

1 600 000 € au bénéfice de la Ville.

Début des travaux : premier trimestre 2024

Fin des travaux : mai 2025



→ Le futur La Forge deviendra l'un des équipements les plus vertueux de la ville.

Les Menus Services
LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

**PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
DES REPAS À LA CARTE
UN OU PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE**

AGENCE DU CHESNAY
1bis, rue Guilloteaux Vatel - 78150 Le Chesnay
01 74 07 60 98

RÉGIMES SPÉCIFIQUES POSSIBLES :
sans sel, diabétiques, mixés

www.les-menus-services.com

REIS GROUPE

Nettoyage Industriel
Entretien Locaux
Débarras

Création en Entretien
Parcs et Jardins
Abattage et Elagage

M. & Mme REIS

132 avenue du Général Leclerc
78220 VIROFLAY

Tél. **01 39 02 03 76**
reis.groupe@orange.fr

F.J.D.M **Électricité Générale**

Installation - Rénovation - Entretien - Dépannage
Mise en Sécurité - Réseaux informatique - Domotique

Bureau • Versailles : 01 39 51 32 00 113 Avenue du Général Leclerc
• Viroflay : 01 30 24 53 82 78220 Viroflay
Port. • Filo : 06 64 44 52 49 Mail : contact@fjdm.fr
• José : 06 18 45 44 04 Site : www.fjdm.fr

tout à dom services

01 30 24 60 89

1 rue Moilière, 78220 Viroflay

**TOUT À DOM SERVICES
VIROFLAY RECRUTE EN CDI**

AUXILIAIRES DE VIE | AIDES MÉNAGÈRES | GARDE D'ENFANTS

A.M.M RENOVATION M. Moreira

Peinture Décoration •
Revêtement Sols et Murs •
Ravalement •
Carrelage Salle de Bain •
Cuisine •
Maçonnerie •
Isolation et Terrassement •
Pavage •

113, Avenue du Général Leclerc - 78220 Viroflay
Tél : 01 39 51 32 00 - 01 30 24 46 54
Port : 06 11 01 33 53 - 06 03 44 37 63
www.amm-renovation.fr - Email : contact@amm-renovation.fr

Elisabeth & Paula

COIFFURE

Du Lundi au Samedi
8h à 19h30

01 30 24 04 64
12 rue Gabriel Péri 78220 VIROFLAY

UN ÉTÉ À VIROFLAY Le CAB

VENEZ BULLER AU CAB

INSTALLATION D'UNE
STRUCTURE GONFLABLE
SUR LE GRAND BASSIN
DU 3 AU 23 JUILLET 2023

TOUS VOS ESPACES
EN ILLIMITÉ
AVEC LE PASS ÉTÉ À 90€
POUR 2 MOIS

STAGE DE NATATION
ENFANTS :
1 SEMAINE
POUR SE FAMILIARISER
AVEC L'EAU

35 - 37 rue Jean Rey
78220 Viroflay

Plus d'information sur
www.lecab-viroflay.fr

OPALIA

Ludovic & Wilfried vous accompagnent en cuisine avec leur choix journalier de produits de la mer et l'activité Traiteur Maison.

ENSEMBLE, pour mieux vous guider ! nous vous proposons des arrivages de poissons ultra-frais des côtes bretonnes & normandes, ainsi que de fruits de mer (Coquille Saint Jacques, huîtres & coquillages), et de crustacés vivants (tourteau, langoustine, homard...), sans oublier nos conseils pour une cuisine simple et raffinée et la petite recette qui va faire de votre plat une réussite gustative.

Rendez-vous chaque mardi, jeudi & samedi au marché Place Leclerc
et sur commande au 06 26 44 39 07.

Vous trouverez également sur notre site
www.poissonnerie-labelbleue.com toutes nos
recettes gourmandes et faciles, ainsi que nos tutos.

Poissonnerie Label Bleue
Ensemble
pour menus tous styles !

FAVORISER DES PROJETS DE QUALITÉ QUI PRÉSERVENT LE PATRIMOINE

Placé sous l'autorité du préfet de région, l'architecte des bâtiments de France (ABF) dépend de la Direction régionale des Affaires culturelles. Il intervient, notamment, dans les périmètres de 500 mètres et les périmètres délimités des abords (PDA) de monuments historiques, comme c'est le cas à Viroflay. Son accord est obligatoire pour toutes les demandes de travaux publics comme privés.



© Franck Parisis

→ Astrid de Largentaye, architecte des bâtiments de France, instruit les dossiers de demande de travaux.

Situé dans un rayon de 5 km autour du château et du parc de Versailles, le territoire de Viroflay est entièrement couvert par un périmètre délimité des abords (PDA) lié à la proximité immédiate de la commune avec cet ensemble architectural et paysager exceptionnel. C'est pourquoi, l'architecte des bâtiments de France (ABF) instruit et donne son avis conforme sur toutes les demandes de travaux, quelle que soit leur visibilité ou leur nature. À l'heure où tout va dans le sens de la rénovation énergétique portée par le ministère de la Transition

écologique, le rôle de l'ABF est de favoriser ces évolutions de court terme, dans le respect de sa mission première et de long terme de préservation de la qualité architecturale et patrimoniale.

Les réhabilitations, les transformations, les rénovations thermiques sont donc des dossiers attentivement étudiés à Viroflay, dès lors qu'elles peuvent intervenir sur les façades de constructions anciennes, en meulières, en briques ou en pierre de taille. Pour

Astrid de Largentaye, ABF au sein de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) des Yvelines, « Chaque cas est particulier, il n'y a pas de cahier des charges global. Nous sem-

blons parfois très réticents, notamment pour les isolations à base de polystyrène ou encore pour les fenêtres en PVC, souvent choisis pour des raisons de coûts. Mais ce sont deux matériaux non respirants et synthétiques, inadaptés aux matériaux anciens et naturels, ils ne suivent pas la patine du temps. En réalité, même si ce n'est pas toujours compris, nous allons dans le sens des propriétaires. Nous sommes pour une durabilité des édifices qui peut dépasser la vie humaine. Au-delà même de l'aspect esthétique, des murs qui ne respirent pas peuvent s'abîmer en 10 ans à cause de l'humidité, des champignons... Nous voulons porter des projets de qualité et des matériaux sains qui préservent le patrimoine et les ambiances urbaines. Pour autant, nous essayons d'émettre un minimum d'avis défavorables pour ouvrir une phase de concertation avec les demandeurs et nous travaillons

en lien étroit avec les services de l'urbanisme. Comme la Ville de Viroflay, nous sommes favorables à des créations de nouvelles architectures contrastées, mais elles doivent être de qualité, car dans tous les cas elles seront visibles. De la même manière, nous favorisons la mise en place de panneaux solaires qui vont dans le sens de la transition écologique. Cependant, leur installation doit être discrète et pensée comme un élément architectural intégré et non comme un simple

élément fonctionnel. Il est important de voir le patrimoine comme celui qui a le mieux sauvé notre planète. Si nous continuons à construire

Il est important de voir le patrimoine comme celui qui a le mieux sauvé notre planète

en ce sens ce sera toujours bon. »

À Viroflay, comme dans toutes les villes de France situées dans des PDA, une demande de permis de construire soumise à l'avis de l'ABF implique forcément plus de préparation. Il est toujours bénéfique de présenter l'avant-projet à l'ABF pour prendre en compte ses remarques avant de déposer sa demande de permis de construire plus sereinement en mairie. Astrid de Largentaye se tient à la disposition des Viroflaysiens pour les accompagner au maximum. ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour contacter l'architecte des bâtiments de France :
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
secretariat.udap78-idf@culture.gouv.fr
Tél. : 01 39 50 49 03



→ Pratiquer le VTT uniquement sur les chemins forestiers, ramasser ses déchets, tenir son chien en laisse... sont les gestes à adopter pour préserver la forêt.

LES BONS GESTES EN FORÊT

La situation privilégiée de Viroflay tient beaucoup à ses frontières naturelles représentées par ses deux forêts. Leur bonne conservation est gérée par l'ONF, mais elle relève aussi de la responsabilité de chacun.

Pour conserver leur aspect de patrimoine naturel exceptionnel et les aider à se régénérer, les forêts domaniales sont dotées d'un document de sylviculture : « L'aménagement forestier ». Ce guide de gestion durable est élaboré par l'Office national des forêts (ONF) et approuvé par le ministère de l'Agriculture. Cette feuille de route, qui s'étale sur 15 à 20 ans, recense l'ensemble des actions à mener ; toutes les coupes y sont répertoriées et planifiées. Chaque forêt domaniale en est dotée. Celle de Meudon est révisable en 2024. Mais, le bon état de la forêt n'est pas du seul ressort des forestiers. **Chacun doit adopter les bons gestes**, notamment en se souvenant que :

- les cueillettes familiales sont tolérées, maximum un panier de champignons (5 litres) et une poignée de fleurs. Pas plus ;
- le bois mort doit rester en forêt. Il devient l'habitat de nombreux petits animaux et insectes indispensables. Une grande partie de la biodiversité forestière est hébergée dans le bois mort. Sa décomposition est aussi un

apport en minéraux pour le sol ;

- un sac plastique peut mettre 450 ans à se dégrader, une canette en aluminium, 200 ans, une bouteille en plastique de 100 à 1 000 ans, une bouteille en verre 4 000 ans ;

- du 15 avril au 30 juin, pendant la saison des naissances, il est obligatoire de tenir les chiens en laisse en dehors des allées forestières pour ne pas déranger la faune sauvage ;

- même en forêt, il faut ramasser les déjections canines, leur multiplication pollue les sols ;

- les feux et les barbecues sont interdits ;
- la forêt n'est pas une décharge, ni pour les gravats, ni pour les déchets verts (tailles de haies, etc.). Ces derniers introduisent des variétés invasives, comme le laurier du Caucase à Fausses-Reposes, qui étouffe d'autres espèces ;

- le VTT ne se pratique que sur les chemins forestiers. En dehors, ils abîment considérablement notre patrimoine vert ;

- même en forêt, il faut respecter les signalisations qui indiquent un

chantier forestier en cours. Il est aussi très important de suivre les chemins ou les sentiers balisés. Vous y serez en sécurité et ne détruirez pas les jeunes plants qui poussent à travers bois et qui deviendront les arbres de demain. ■

Les coupes : une nécessité pour renouveler et sécuriser la forêt

Quoi que l'on fasse, la forêt s'accroît de 3 à 5 m³ par hectare et par an. Il est indispensable pour l'ONF d'intervenir régulièrement pour garder la forêt riche, équilibrée et diversifiée. Les forêts de Meudon et de Fausses-Reposes étant très fréquentées de par leur localisation ultra péri-urbaine, des coupes y sont effectuées régulièrement aux abords des chemins et en lisière de forêt pour assurer la sécurité des promeneurs. Des coupes rases (ou sanitaires) peuvent être nécessaires quand les maladies se propagent à toute la parcelle et mettent en péril la régénération de la forêt et la sécurité du public.

PARTEZ EN VACANCES SEREINEMENT



Pour éviter les cambriolages

- Ne laissez pas des outils de jardinage ou une échelle dans votre jardin qui peuvent faciliter une effraction.
- Vérifiez la fiabilité des serrures et des verrous.
- Fermez les volets et verrouillez-les.
- De temps en temps, faites-les ouvrir par des voisins.
- Demandez à un voisin de conserver votre courrier ou à La Poste de le faire suivre afin de ne pas le laisser s'accumuler dans la boîte à lettres.
- Pensez à transférer votre ligne téléphonique sur votre lieu de séjour.
- Ne conservez pas à votre domicile d'importantes sommes d'argent.

En cas de courtes absences

- Fermez les volets et verrouillez les portes.
- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres, ni de messages écrits signalant votre absence sur la porte d'entrée.
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur (paillason, pot de fleurs, boîte à lettres).

En cas de cambriolage

- N'entrez pas dans le domicile, appelez la police pour qu'elle effectue une reconnaissance des lieux et s'assure qu'il n'y a plus personne.

→ Ne touchez à rien afin de conserver les traces et indices.

→ Alertez le commissariat de Versailles au 01 39 24 70 00.

→ Pensez au dépôt de plainte en ligne sur www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

→ Ce dispositif permet de bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence durant les congés scolaires. Imprimez le formulaire en ligne, remplissez-le et déposez-le au bureau de police municipale ou au commissariat au moins 48h avant votre départ. En cas de vacances interrompues, pensez à prévenir les forces de l'ordre.

INFOS PRATIQUES

Police municipale - 3, rue Henri Welschinger.

Horaires d'accueil du public :

Lundi : 7h30 à 16h30. Du mardi au vendredi : 7h30 à 17h. En dehors de ces horaires, contactez la patrouille de police au 06 83 25 01 68 (ou la police nationale au 01 39 24 70 00) ou le 17 en cas d'urgence.

Plus d'infos (formulaire OTV, conseils de sécurité...) sur www.ville-viroflay.fr rubrique « Prévention Sécurité » / Actions de prévention.

TRAVAUX EN VILLE

Rues Estienne d'Orves et Hassloch

Poursuite des travaux de réfection des rues Estienne-d'Orves et Hassloch jusqu'au mois de juin.

Avenue des Combattants

Travaux d'enfouissements en cours de finalisation dans les parties privatives.

Rue Amédée Dailly

Travaux d'enfouissements en cours de finalisation. Quelques interventions à prévoir sur le domaine public.

Rue des Prés-aux-Bois (entre la rue J.-Bertrand et la forêt)

Travaux d'enfouissements en cours de finalisation. Quelques interventions à prévoir sur le domaine public.

Rue Jean Rey : parking et abords de la piscine

Travaux de réfection durant l'été.

TELECHARGEZ L'APPLICATION MOBILE « T.R.I. VGP »

Elle recense toutes les informations utiles au tri de vos déchets, en fonction de votre adresse : planning personnalisé et détaillé, position et disponibilité des points de collecte de proximité, horaires et informations pratiques sur les déchèteries, consignes de tri et bien plus encore. Et vous envoie des notifications de rappel de sortie de vos bacs et de changements vous concernant !

Pour installer l'application, cliquez sur Google Play ou App Store, ou bien scannez le flashcode ci-dessous.



TELÉCHARGEZ L'APPLI DÈS MAINTENANT !



PAS DE COLLECTE DE DÉCHETS VERTS DU 14 AU 19 AOÛT

Le Panda aussi prend des vacances.

Versailles grand parc suspend la collecte des déchets végétaux du 14 au 19 août



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

UNE SITUATION SAINNE QUI PERMET DE FAIRE FACE

Le compte administratif, voté lors du conseil municipal du 13 avril, détaille la gestion financière de la Ville pour l'année écoulée en retraçant les opérations budgétaires réalisées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

En section de fonctionnement, le compte administratif 2022 affiche un excédent de clôture de 2,6 M €. Un excédent qui sera affecté à 100 % à la réalisation des projets d'investissement.

La baisse importante de l'excédent par rapport à 2021 (- 41 %) s'explique essentiellement par une augmentation des dépenses de fonctionnement alors que les recettes sont restées globalement stables.

L'augmentation du point d'indice des fonctionnaires au 1^{er} juillet 2022 et la hausse du prix de l'énergie (+ 57 %)

ont contribué en grande partie à dégrader la capacité d'autofinancement de la Ville.

Côté investissement, les dépenses se sont élevées à 11,5 M € dont 4,4 M € de dépenses d'acquisition d'un immeuble revendu depuis à un bailleur social pour le même montant. En 2022, les travaux de rénovation du bâtiment A de l'école Aulnette se sont achevés pour un coût global de 1,3 M €, ainsi que les travaux du local de la police municipale pour 0,45 M €. Les travaux de construction de la crèche des Réservoirs se sont poursuivis en 2022

(pour une ouverture prévue en juin 2024) à hauteur de 0,7 M €, tout comme le projet de rénovation du gymnase des Prés-aux-Bois (0,7 M €). Enfin, plus de 2 M € ont été consacrés à la rénovation de la voirie.

Pour financer une partie de ces dépenses, la Ville a perçu 82 485 € de subventions de la Région Ile-de-France au titre du bouclier de sécurité et 73 621 € de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la rénovation du bâtiment A de l'école Aulnette.

La Ville a perçu, début 2023,

une subvention de 491 221 € de l'Etat dans le cadre du Plan de relance destinée à cofinancer les travaux de cette même école. La taxe d'aménagement et le fonds de compensation de la TVA complètent les recettes d'investissement 2022 pour 646 564 €.

La section d'investissement dégage un excédent de clôture de 11,2 M € (reports 2021 inclus), qui permettra de financer les opérations prévues dans le plan pluriannuel d'investissement et de faire face à de probables hausses de coûts à venir. ■

QUESTION

RÉPONSE

« Quels sont les tarifs des bornes de recharge électriques pour les voitures ? »

La Ville s'est dotée de cinq bornes qui offrent 10 points de recharge pour des véhicules électriques ou hybrides rechargeables. Ces bornes ont été installées par le Sigeif. Les Viroflaysiens bénéficient de deux types de bornes : recharge accélérée en courant alternatif et recharge rapide en courant continu. La grille tarifaire pratiquée par le Sigeif est la suivante : pour une borne de recharge jusqu'à 8 KW, le coût est de 0,04 €/min ; de 8 à 15 KW, le coût est de 0,06 €/min ; de 15 à 22 KW, le coût est de 0,07 €/min ; de 23 à 40 KW, le coût est de 0,13 €/min ; enfin, pour une borne de 40 à 60 KW, le coût est de 0,30 €/min.

A noter : les bornes étant interoperables avec de multiples opérateurs, il est possible de payer avec la carte de l'opérateur de mobilité de son choix selon ses conditions tarifaires. Il est possible également d'accéder aux bornes avec une simple carte bancaire via son smartphone ou



→ L'une des cinq bornes de recharge électrique, située sur le parking du centre sportif Gaillon.

l'application mobile d'Izivia. Le tarif Sigeif, le parcours client et le numéro d'assistance sont affichés sur chaque borne. Aucune carte spécifique n'est nécessaire pour accéder aux bornes aux meilleurs tarifs. ■

Cette question a été posée par un Viroflaysien lors de la permanence des élus, le premier samedi du mois de 10h à 12h.

© Franck Parrisis

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

Finances

→ Adoption du compte administratif et du compte de gestion pour l'exercice 2022, affectation des résultats.

Social & Vie associative

→ Subventions au Centre communal d'action sociale et aux différentes associations et œuvres locales : jeunesse, sport, défense des intérêts locaux, patriotiques, loisirs et culture, commerçants, action sociale et assistance.

Cadre de vie

→ En vue de réhabiliter 16 logements sociaux rue Jean Rey, garantie d'emprunt accordée par la Ville au bailleur social Immobilière 3F.

→ Demande de subvention auprès de l'agence de l'Eau Seine-Normandie afin de permettre de développer à La Forge et au centre Dieuleveult des solutions d'infiltration et de réutilisation des eaux de pluie.

→ Communication du rapport annuel de la commission communale d'accessibilité.

→ Adhésion au SIPPÉREC pour la compétence développement des énergies renouvelables.

Intercommunalité

→ Convention de partenariat entre la Ville et l'Atrium de Chaville en vue de poursuivre une collaboration culturelle, administrative et technique permettant de développer la programmation de spectacles tout public et jeune public.

Prochains conseils municipaux jeudi 29 juin à 20h et jeudi 28 septembre à 20h.

Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur www.ville-viroflay.fr

BON À SAVOIR

ELECTIONS SÉNATORIALES 2023



Dimanche 24 septembre, les élus locaux sont appelés à voter afin de renouveler la moitié des membres du Sénat. Ces

derniers sont élus pour un mandat de six ans au suffrage universel indirect et renouvelés par moitié tous les trois ans. La circonscription d'un sénateur est l'ensemble d'un département. Les départements renouvelables cette année vont du numéro 37 (Indre-et-Loire) à 66 (Pyrénées-Orientales), ainsi que ceux d'Île-de-France, six

territoires d'Outre-mer et six sénateurs sur 12 des Français de l'étranger.

Le Sénat constitue la chambre haute du Parlement français selon le système du bicamérisme et détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée nationale. Il est le représentant des collectivités territoriales et siège au palais du Luxembourg à Paris. ■



© Franck Parisis

1 Mathilde, 17 ans, babysitter qui souhaite faire de sa passion son métier : violoniste ou chef d'orchestre.

2 Servane, 19 ans, animatrice en centre de loisirs et future CPE : une vocation toute tracée !

3 Lucy, 16 ans, jeune lycéenne pour qui garder des enfants et étudier demande beaucoup d'organisation.

4 Younes, 20 ans, futur développeur informatique et animateur pour les événements de la Ville sur son temps libre.



© Franck Parisis

JEUNES : PREMIER TRAVAIL, PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Concilier travail et études : une mission illusoire pour certains, une opportunité à saisir et un équilibre à trouver pour d'autres. Paroles de jeunes viroflaysiens sur leur entrée dans le monde professionnel.

« Je travaille trois jours par semaine : le mardi de 14h à 19h et le mercredi et samedi de 9h45 à 19h. J'alterne ainsi avec mes trois jours dédiés à mes études en 3^e année d'archéologie et d'histoire de l'art à l'école du Louvre », témoigne Baïa Dalsbak, 21 ans, vacataire à la bibliothèque de Viroflay depuis mi-novembre. L'emploi du temps flexible qui lui est proposé à la bibliothèque lui permet de prioriser ses études, notamment en période d'examens, et de garder une proximité avec des thématiques culturelles. « Avant la bibliothèque, j'ai travaillé en tant qu'assistante en langue étrangère à

l'université de Chicago à Paris, j'ai aussi été serveuse, vendeuse et baby-sitter... », complète la jeune femme.

De nombreuses raisons amènent les jeunes étudiants à intégrer le monde du travail : financer des études, économiser, ou mettre en pratique une formation comme celle du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) par exemple. Cette formation qui délivre un diplôme non professionnel accessible dès 16 ans, prépare à l'exercice des fonctions d'animation en accueil collectif de mineurs. « Plus jeune, j'étais inscrit à Arc'ados, j'ai entendu parler d'une personne ayant passé cette

formation. J'ai trouvé cela intéressant pour une première expérience. J'ai donc fait mon stage pratique en centre de loisirs à l'école Lamartine », explique Younes, étudiant viroflaysien de 20 ans. La mairie le recontacte ensuite pour diverses animations. « J'ai travaillé pour les Offlénies et la Fête du vélo : la mascotte c'était moi ! J'ai aussi été chargé de l'animation des enfants durant la soirée d'accueil des nouveaux habitants. Tout cela demande de l'énergie, mais c'est très amusant », indique-t-il. « Plus tard, j'aimerais travailler en tant que développeur informatique, mais je répondrai présent pour des animations



© Franck Parisis



© Franck Parisis

punctuelles si la Ville me le propose. » Servane, étudiante de 19 ans, a quant à elle choisi de terminer sa formation pour le BAFA* à L'Aulnette. « *En école élémentaire, les enfants sont plus âgés, on peut discuter plus facilement et proposer des animations intéressantes.* » Une vocation qui semble déjà toute tracée, son objectif étant d'être Conseillère principale d'éducation (CPE).

UNE FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI DU TEMPS APPRÉCIÉE

Si certains jeunes ont fait le choix de passer un diplôme, d'autres proposent leurs services de façon plus ponctuelle auprès de familles en tant que baby-sitter. La Ville a d'ailleurs lancé il y a deux ans un babysit'dating pour mettre en relation les familles qui cherchent des baby-sitters avec des lycéens ou étudiants, âgés de 16 à 25 ans. Plusieurs Viroflaysiens se sont lancés dans l'aventure : « *L'ambiance est très agréable, les familles nous mettent à l'aise* », explique Mathilde, 17 ans, étudiante en cours d'arts, de musique et de danse et élève violoniste au Conservatoire. « *Je m'occupe régulièrement d'un garçon de 6 ans et d'une fille de 9 ans. Les parents sont très agréables*

et flexibles, cela me permet de m'organiser avec mes examens. Leurs enfants sont créatifs et curieux et nous avons sympathisé au point qu'ils viennent m'écouter jouer au conservatoire », complète la jeune fille qui souhaite plus tard vivre de sa passion en exerçant le métier de violoniste ou de chef d'orchestre.

Pour d'autres étudiants, concilier étude et emploi peut s'avérer plus complexe : Lucy, 16 ans, s'est occupée pendant quatre mois de huit enfants âgés de 3 à 13 ans. « *J'ai concilié ce job avec mes études qui finissaient parfois à 19h, le volley-ball que je pratique quatre fois par semaine, ainsi que la création d'un salon de thé à Versailles avec une pépinière de jeunes artistes.* » Autant d'activités qui ont incité la jeune fille à lever le pied pour se recentrer sur ses études : « *Mon souhait est d'intégrer Sciences-Po pour devenir diplomate ou ambassadrice.* »

DES MÉTIERS ATTRACTIFS ET MÉCONNUS

Si trouver un travail n'est pas simple quand on manque d'expérience, lorsqu'on est employeur, trouver la perle rare est tout aussi compliqué. Luc Ghaleb, gérant de la Fromagerie du Roy, présent sur le marché



BABYSIT'DATING, UN SPEED DATING ENTRE FAMILLES ET ÉTUDIANTS

Depuis 2021, la Ville organise cet événement qui met en relation les familles qui cherchent des baby-sitters occasionnels ou réguliers, avec des jeunes, lycéens ou étudiants de 16 à 25 ans. L'an dernier, une trentaine de jeunes et une cinquantaine de familles étaient présents. Familles comme étudiants y ont trouvé leur bonheur.

> **Vous êtes parent de jeunes enfants ?** Rencontrez les baby-sitters postulants le jour J sans autre formalité.

> **Vous êtes lycéen ou étudiant ?** Inscrivez-vous dès le 28 août en remplissant un formulaire en ligne sur www.ville-viroflay.fr

Rendez-vous samedi 23 septembre de 14h30 à 17h30, au restaurant scolaire Arcades-Colombier - 14 avenue des Combattants.

Plus d'informations auprès d'Arc'ados au 01 30 24 20 57 ou au 06 82 75 77 78. arcados@ville-viroflay.fr



UN STAGE OU UN EMPLOI À DEUX PAS DE CHEZ SOI AVEC ESPACE TALENTS

A la recherche d'une alternance ou d'un stage ? Le portail d'offre d'emplois « Espace talents » a pour vocation de faire se rencontrer les offres des entreprises et structures publiques qui recrutent et les demandes au sein du territoire de Versailles Grand Parc. Il permet aux candidats d'enregistrer leurs CV et critères de recherche afin d'être mis en relation avec les offres qui leur correspondent. Des entreprises viroflaysiennes y postent régulièrement des annonces, n'hésitez pas à le consulter !

www.espace-talents.versaillesgrandparc.fr

Plus d'infos :

developpement.economique@agglovgp.fr



© Franck Parisis

→ Luc Ghaleb, fromager sur les marchés, recherche un vendeur.

Leclerc les jeudis et samedis, témoigne : « J'aimerais recruter un étudiant pour assurer une présence le mardi, malheureusement,

les jeunes connaissent mal ce métier. » Luc Ghaleb souhaite rendre son métier plus attractif : « J'ai la chance d'exercer une activité prospère tout au long de l'année. Pour un jeune étudiant, c'est très formateur et c'est bien payé », précise Luc.

Redonner du sens au travail, et accompagner l'insertion sociale et professionnelle : voilà un autre enjeu pour créer l'alchimie entre la jeunesse et le travail.

C'est en ce sens que la Ville va participer au Service national universel (SNU) en accueillant des jeunes pour une mission d'intérêt général.

Le dispositif, mis en place en 2019, s'adresse aux 15-17 ans qui souhaitent vivre une expérience collective

et se rendre utiles. Le parcours se compose d'un séjour de cohésion de deux semaines (dans un autre département que le sien), d'une mission d'intérêt général (84 h minimum hors temps scolaire) et d'un engagement volontaire (et facultatif) - Service civique ou bénévolat. La Ville propose une première mission à la bibliothèque pour prendre part à la réorganisation des documentaires jeunesse, 9 jours pendant les vacances de la Toussaint et 3 jours en demi-journée les mercredis ou samedis jusqu'à fin décembre. Une mission à retrouver sur le site Internet de la ville. ■

Retrouvez les offres d'emploi de la Ville sur : www.ville-viroflay.fr/ La ville recrute

* **La Ville subventionne le BAFA.** Toutes les infos sur www.ville-viroflay.fr

L'ACTUALITÉ DE L'ÉCO



© Franck Parisis

La boulangerie Macouin a ouvert ses portes en avril

La boulangerie Macouin a ouvert ses portes en avril. Elle remplace la maison Bourgogne qui a régalé les papilles de ses clients durant plus de 15 ans. « Nous avons reçu un très bon accueil des commerçants, des habitants », se réjouit Guillaume Macouin, le nouveau propriétaire. Avec son épouse, Vanessa, ils se sont entourés de la même équipe que l'ancien établissement. Du chef pâtissier aux vendeuses, la société compte une vingtaine de salariés. « Ici tout est fait maison le jour même. Notre créneau, c'est la qualité des produits », précise le boulanger. La maison Macouin propose une gamme de pains élargie, des pâtisseries, des sandwiches, des produits traités... Une terrasse est à disposition pour des dégustations autour d'un thé ou d'un café. « J'ai commencé dans la boulangerie de mon père à 15 ans. J'aime le pain, les saveurs, le goût ainsi que faire plaisir aux clients. Je les écoute pour améliorer les produits », précise Guillaume Macouin. Parmi ses meilleures ventes, on retrouve la « tradition » et différents pains au levain. Et à en juger

tous les retours positifs, ces premières semaines d'activité sont prometteuses.

96, avenue du Général Leclerc

Tél. : 01 30 24 46 35

La pharmacie du marché à la pointe !

La pharmacie du marché se modernise avec une armoire robotisée dernière génération. « De plus en plus de missions sont demandées aux pharmaciens telles que la vaccination grippale », explique Christelle Bernasconi, la pharmacienne titulaire. « Nous passons deux heures par jour à la réception et au rangement des médicaments. Cette automatisation, nous permet de libérer du temps au profit des patients. » Chaque jour, elle reçoit 600 boîtes de médicaments. 85 % de ces commandes seront gérées par le robot qui les trie, les range et les délivre. « C'est un énorme gain de temps. C'est aussi un gros investissement pour la pharmacie », indique-t-elle. En octobre dernier, l'établissement a fêté ses dix ans. « Nous avons reçu un très bon accueil à notre arrivée. Aujourd'hui nous avons une clientèle d'habituels », indique Christelle Bernasconi. Avec ce nouvel outil, elle espère renforcer le lien avec ses clients.

84, avenue du Général Leclerc

Tél. : 01 30 24 47 27



© Franck Parisis

VOTRE BUREAU À LA MAISON DES ENTREPRISES

Entrepreneurs, vous cherchez un lieu pour démarrer puis développer votre entreprise ? La Maison des entreprises de Versailles Grand Parc propose de nombreux services en un seul lieu : bureaux privatifs accessibles 24h/24 et 7j/7 (contrat de 3 ans, résiliable à tout moment, renouvelable une ou deux fois selon la date d'immatriculation de l'entreprise), espace de coworking, salles de réunion, domiciliation, accompagnement gratuit des entrepreneurs...

Plus d'infos : Maison des entreprises de Versailles Grand Parc - 2 place de Touraine à Versailles. Tél. : 01 70 29 08 12 / corinne.saget@agglovgp.fr

NOUVELLES INSTALLATIONS

Maison Macouin

Boulangerie-pâtisserie
96, avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 30 24 46 35

Hélène Hascoet

Praticienne en hypnose
Tél. : 06 07 19 03 47
infos@helenehascoet-hypnose.fr
www.helenehascoet-hypnose.fr



[OXYGÈNE]

Les ateliers d'art s'exposent !

p. 27

28

RENCONTRE AVEC J.-P. ARROU-
VIGNOUD ET T. DE FOMBELLE

31

LES OFFLÉNIÉS

32

L'ÉTÉ DES SENIORS

35

BLOC-NOTES DES ASSOCIATIONS



© Franck Parisis

→ Les élèves de l'atelier d'art de calligraphie préparent des œuvres pour l'exposition.

L'ART C'EST LA VIE ET SES JEUX DE FORMES

Que serait notre vie sans art, sans ce petit pas de côté ? À chacun sa réponse. Au-delà de son rôle esthétique, l'art stimule tous nos sens et développe nos émotions et notre sensibilité d'expression. Comme en témoignent les œuvres présentées à l'Écu de France par les élèves des ateliers d'art de Viroflay, du 8 juin au 2 juillet.

Pour fêter l'arrivée de l'été, les artistes en herbe ou confirmés des treize disciplines artistiques des ateliers d'art municipaux dévoilent leurs œuvres au public à la Galerie A l'Écu de France. Pour la petite histoire, la dernière exposition réunissant le travail de tous les ateliers remonte à bien longtemps, dix ans ou plus. Joliment nommé « Jeux de Formes » cet accrochage est donc un moment privilégié qui permet aussi au public de découvrir les nouvelles disciplines proposées aux adhérents.

Pourquoi « Jeux de Formes » ? Parce que de nombreux professeurs et leurs élèves ont travaillé tout au long de l'année à des œuvres très librement inspirées par

les représentations géométriques et colorées d'artistes phares du 20^e siècle qui avaient rompu avec l'art traditionnel et académique, comme le peintre et sculpteur Alexander Calder, le peintre Vassily Kandinsky ou le plasticien Victor Vasarely. Place à l'art abstrait, mais pas seulement. Certains professeurs, jugeant que tout est forme dans l'art comme dans la vie, ont demandé à leurs élèves de travailler sur l'association des deux mots, sur des peintures plus classiques ou sur les vitraux qui se jouent des transparences, des assemblages et des couleurs.

Ronds, spirales, triangles, courbes et autres carrés sont ici mis en matière, en couleur, en volume, collés, gravés, par-

fois même reliés à la manière d'un petit livre ou photographiés comme des stars. Attendez-vous à découvrir des techniques et des univers ayant pour seul mot d'ordre : lâcher prise et créativité !

Vous l'aurez compris, l'objectif des ateliers d'arts municipaux est de favoriser l'expression artistique, des enfants comme des adultes, via l'apprentissage du dessin, de la peinture, du modelage, de la gravure, de l'aquarelle... Une large palette encore complétée par la reliure, la photographie, la céramique, la mosaïque, le collage, la calligraphie, le dessin narratif (BD), ou même l'encadrement et le théâtre. Trois professeurs se sont prêtés au jeu de l'interview pour parler de leur passion. ■



→ Valérie Duboc accompagne ses élèves dans leurs projets personnels.

Valérie Duboc, professeur de mosaïque pour les adultes et stages en famille.

Elle enseigne aussi le dessin couleur à deux groupes d'enfants (6 à 8 ans et 9 à 12 ans).

« Pour faire de la mosaïque, il ne faut pas particulièrement être doué en dessin. Il faut avoir envie de s'inscrire dans un projet qui peut être long, pour réaliser quelque chose qui va durer dans le temps. En cours, nous essayons de nous rapprocher au maximum de la très ancienne technique de base avec la coupe des émaux de Briare en petits carrés (tesselles) avec les pinces spéciales. Dès que les élèves sont réguliers et précis sur une coupe, ils peuvent pour ainsi dire tout faire et venir avec leurs projets personnels. Je peux alors les guider dans le choix des matériaux, dans les différentes coupes... Mon cours, c'est surtout un lieu d'échange permanent. Pour l'exposition, ce sont surtout les enfants qui ont travaillé autour des formes à la Calder en travaux plastiques. Avec le groupe des grands (9-12 ans), nous avons réalisé des petites mosaïques. Cette exposition, est un événement pour notre section, nous n'avons jamais présenté notre travail au public ! »

Carole Forges, professeur de gravure pour adultes et stages en famille.

« L'origine de la gravure c'est l'estampe, comme la sérigraphie et la lithographie, les graveurs viennent du monde de l'imprimerie. C'est un procédé de reproduction très ancien, à la fois complexe et très technique. Il ne requiert aucune aptitude particulière, en dehors de la patience. Nous gravons en taille directe avec des pointes sèches sur

des matrices en différentes matières, plus ou moins dures en fonction de la force et du niveau de chacun. L'atelier de Viroflay a la chance de disposer de deux très grandes presses à taille douce qui permettent d'imprimer les plaques gravées par les élèves. Pour l'exposition, je n'ai donné aucune contrainte aux élèves, considérant l'écriture comme une forme, nous avons travaillé à partir d'un texte. »

Nathalie Da Silva, atelier de collage et d'expression plastique, dessin peinture adultes.

« Mon cours est une recherche d'expériences diverses, qui peuvent avoir une expression classique ou plus contemporaine. Le collage, comme le reste de mon enseignement s'adresse à tous, débutants compris. Qu'il s'agisse de découpages, de déchirages, de peinture, les techniques sont mélangées, au même titre que l'abstrait ou le figuratif. Le but est d'expérimenter, d'accepter de lâcher prise, pour avoir un geste créatif un peu plus libre. J'aime guider les élèves en ce sens, et trouver des biais pour que cela se passe dans le plaisir de créer.

Pour l'exposition, nous nous sommes questionnés sur le thème jeux de formes, sur l'association des deux mots. J'ai voulu ouvrir un champ plus large, avec des artistes très contemporains ou plus anciens, j'ai surtout laissé la possibilité à chacun de faire sa recherche personnelle, de jouer sur les mots. »



→ L'atelier collage libère la créativité.

INFOS PRATIQUES

Exposition des Ateliers d'art

Jeux de Formes, du 8 juin au 2 juillet.
Vernissage public jeudi 8 juin à 19h.
Galerie À l'Écu de France, ouverte tous les jours de 14h à 19h, en entrée libre.
Visite guidée gratuite, les mercredis et dimanches à 16h30.

PHOTOGRAPHIE ARGENTIQUE

Fort de son succès, l'atelier de photographie argentique inauguré cette saison avec 16 séances annuelles, double le nombre de séances pour la rentrée de septembre. Une bonne raison pour les amoureux du noir et blanc et du grain caractéristique à ce procédé de ressortir les boîtiers argentiques relégués au placard. Avis aux passionnés débutants ou confirmés !



ATELIERS THÉÂTRE

La section adulte donne deux représentations publiques à l'auditorium, avec « Knock » de Jules Romains. Les enfants vont quant à eux proposer de courtes pièces à leur famille en fin d'année.

Vendredi 2 et samedi 3 juin, à l'auditorium à 20h30.

Gratuit sur réservation : 01 39 07 11 80.



INSCRIPTIONS AUX ATELIERS D'ART ET COURS DE LANGUES

Ateliers d'art et cours de langues

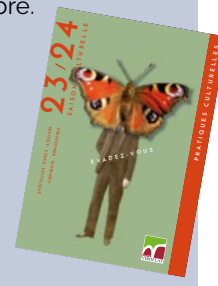
> Ateliers enfants/ados : Inscriptions du 19 juin au 7 juillet.

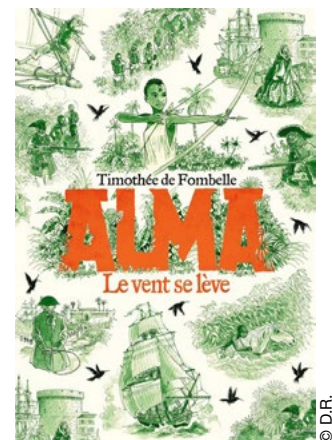
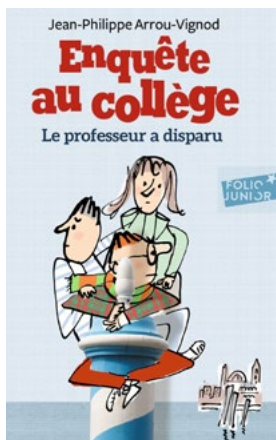
> Ateliers d'art et cours de langues adultes : inscriptions du 1^{er} au 20 septembre.

En remplissant la fiche d'inscription téléchargeable sur www.ville-viroflay.fr ou disponible à l'Écu de France.

Lors du forum des associations dimanche 10 septembre.

La plaquette de saison culturelle et des ateliers d'art sera distribuée dans les boîtes à lettres début septembre.





LES INVENTEURS D'HISTOIRES !

Le public viroflaysien, enfants comme adultes, a de la chance ! Timothée de Fombelle et Jean-Philippe Arrou-Vignod, deux talentueux auteurs de romans pour la jeunesse étudiés à l'école, viennent à leur rencontre !

CINQ QUESTIONS À JEAN-PHILIPPE ARROU-VIGNOD

Comment est née votre passion pour l'écriture ?

Très tôt, j'ai contracté la passion des histoires : celles que nous racontaient nos parents, le soir, avant de dormir, celles que je découvrais à la petite bibliothèque du quartier... Il y avait tant de promesses d'ailleurs dans ces récits que je me suis mis à rêver aux miens. Je n'ai plus arrêté depuis.

Vous êtes auteur pour la jeunesse et les adultes, quelle différence entre ces deux écritures ?

Écrire pour la jeunesse, c'est écrire à hauteur d'enfance. Se rappeler comment, alors, nous percevions le monde, les autres, la vie, et raconter à travers ce filtre. Contrairement à ce qu'on peut penser, l'écriture jeunesse est un art difficile, qui mêle humilité, simplicité et rigueur. Le jeune lecteur est un public exigeant qui ne s'en laisse pas conter.

Comment votre série *Enquête au collège* est-elle née ?

De ma passion pour *Le Club des cinq*, sans doute. Enfant, j'avais créé avec un copain mon propre club de détectives. Nous connaissions le morse par cœur, nous nous entraînions à faire des filatures, à décrypter des codes secrets... C'est tout cela qui m'est revenu avec

force quand je me suis lancé à 30 ans dans mon premier livre jeunesse, *Le professeur a disparu*.

Avec la série *Rita et Machin* vous êtes même passé à la bande dessinée et aux courts-métrages...

Il s'agit d'albums pour les tout-petits, nés de ma collaboration avec le génial Olivier Tallec (auteur illustrateur). Un producteur japonais est tombé amoureux de nos personnages. Il en a fait une série télévisée et a développé toute une gamme de produits dérivés adorables.

Quels sont vos projets d'écriture ?

Je sors un album en juin, *L'heure magique*, illustré par François Ravard. À l'automne paraît une adaptation en bande dessinée de *Enquête au collège*, réalisée par Joël Legars. Enfin, j'ai commencé un nouveau roman. Promis, ce ne sera pas le premier tome d'une série !

Rencontre avec Jean-Philippe Arrou-Vignod

Adultes et enfants partir de 9 ans
Samedi 17 juin à 15h. Auditorium.
Entrée gratuite.

Réservation au 01 39 24 34 40 à partir du 2 juin.

TIMOTHÉE DE FOMBELLE

Rencontrez et échangez avec l'un des grands auteurs français pour la jeunesse. Avec *Tobie Lolness*, fable écologique qui met en scène un peuple miniature (2 millimètres) vivant dans un arbre, ou encore *Vango*, Timothée de Fombelle a remporté de nombreuses distinctions. En 2014, *Le Livre de Perle*, roman qui mêle le monde des féeries à celui du XX^e siècle, est récompensé par la Pépite du meilleur roman adolescent européen au Salon du livre jeunesse à Montreuil. En 2017, paraît *Neverland*, son premier livre pour les adultes (éditions de l'Iconoclaste) et en 2020, son premier volet d'*Alma, le vent se lève*, qui met en scène des adolescents face à la traite négrière, reçoit les éloges du *Monde des livres* et du magazine littéraire *Lire*. Rencontre organisée avec les libraires d'Une Page de vie et du Livre Bleu (Versailles) à l'origine de l'événement.



Rencontre avec Timothée de Fombelle

Adultes et enfants à partir de 10 ans
Jeudi 1^{er} juin à 18h30. Auditorium.
Entrée gratuite.

Réservation au 01 39 24 34 40.

BALADE PHILOSOPHIQUE AU CŒUR DE PARIS AVEC THIBAUT GRESS



© D.R.

Avec les beaux jours, la bibliothèque vous invite à une sortie hors les murs en compagnie de Thibaut Gress.

L'agrégé de philosophie, normalien et spécialiste de Descartes proposera une déambulation d'1h30 dans les rues de Paris sur les traces de nos grands penseurs, au cœur de la période médiévale entre le 12^e et le 15^e siècle. « Cette visite du 5^e arrondissement aura pour cadre l'université de Jussieu », précise Thibaut Gress. « A une époque, où l'abbaye St-Victor était très influente ». Comment l'abbaye a-t-elle été rempla-

cée par une université qui va devenir l'une des premières au monde, comment s'est développée la pensée scolastique ou encore quelles sont les figures de l'époque telles que Richard de St-Victor, St-Thomas d'Aquin ou encore Dante ? Ce sont quelques-uns des thèmes qui seront abordés pendant la promenade. « Ces philosophes et théologiens ont jeté les bases d'une conception subtile de la personne humaine, conjuguant approches théologique et juridique, dont la postérité se fait encore sentir aujourd'hui », explique le spécialiste. La sortie permettra également de mieux appréhender Paris et de voir l'évolution de l'emblématique université de Jussieu. « Une ma-

nière de donner corps à une pensée », complète Thibaut Gress. L'agrégé de philosophie est par ailleurs auteur de guides pour se familiariser avec certains sujets philosophiques. Dans

quelques semaines, il sortira un ouvrage sur le thème de l'espace aux éditions Vrin. ■

Samedi 10 juin à 16h. Gratuit. Réservation au 01 39 24 34 40



© D.R.

**Chez Laforêt,
on plante
1 arbre pour
chaque bien
vendu**

VOUS AUSSI PARTICIPEZ
À UN PROJET COLLECTIF, CITOYEN
ET UTILE POUR TOUS

RÉSPIREZ,
VOUS PASSEZ
PAR

LAFORET

LAFORÊT VIROFLAY - 52 rue Rieussec 78220 VIROFLAY - 01 30 24 53 54 - viroflay@lafortet.com

COLOCATERRE

VOTRE NOUVELLE ENSEIGNE DE PRODUITS LOCAUX ET DE CIRCUIT-COURT

88% de nos produits sont directement issus
du circuit-court

75% de nos partenaires producteurs et éleveurs
se situent à moins de 200 kms de notre lieu de vente

100% de nos partenaires producteurs et éleveurs
sont rémunérés au plus juste car nous ne discutons
pas leur prix

Venez nous retrouver au 112 avenue du Général Leclerc
à Viroflay (Derrière les arcades):

- du mardi au vendredi de 9h45 à 20h
- le samedi de 9h30 à 19h30
- Le dimanche de 9h30 à 12h30

<http://www.colocaterreendirect.com>

[f](#) colocaterre.endirect
[i](#) colocaterre_endirect

contact: 06 65 69 08 83
colocaterre.endirect@gmail.com



112 AVENUE DU GÉNÉRAL
LECLERC 78220 VIROFLAY
Stationnements proches boutique et
parking public à 200m (h gratuite)



S.A.S SEG MALHERBE

Electricité
Générale



Agencement neuf et ancien • Chauffage électrique
Dépannage Contrôle d'accès • Interphone - Alarme
Recharge véhicule électrique • Entretien - Dépannage

16, avenue de la pépinière - 78220 VIROFLAY

Tél. : 01 30 24 00 11 - Port. : 06 07 44 37 19

Email : seg-malherbe@wanadoo.fr

-50%
sur votre 2^{ème} paire
de verres,
selon votre choix

OPTISSIMOD

OPTICIEN - VISAGISTE - LENTILLES DE CONTACT

Depuis 1987 - Engagement solidaire

Marie-Claude Chevrolle, votre opticienne diplômée d'État, vous propose un suivi et un contrôle de votre performance visuelle et la qualité garantie de votre équipement, avec les meilleurs fabricants de verres et montures. Agréé toutes mutuelles.



opti**swiss**



LONGCHAMP



Silhouette

CAROLINE ABRAM

PAUL & JOE

22 rue de Jouy 78220 VIROFLAY

01 30 24 36 44 • www.optissimod-viroflay.monopticien.com

Ouvert le lundi de 15 à 19h, du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h30
et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

MTM ÉNERGIE

DESEMBOUAGE | FUMISTERIE | PLOMBERIE | CHAUFFAGE



Spécialiste désembouage, plomberie, fumisterie, gaz, chauffage
depuis plus de 10 ans, MTM Energie intervient sur Viroflay et en
région parisienne auprès des professionnels et particuliers.

www.mtmenergie.com

☎ 06 65 19 68 28 📞 01 70 29 49 36 @ mtmenergie@hotmail.fr

📍 188 Avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY

APPARTEMENTS & MAISONS



L'IMMOBILIER AUTREMENT

Appartements

AMC

M a i s o n s

DE VERSAILLES À PARIS

VENTE - LOCATION - GESTION

Tél : 01 41 15 04 05

1845, Av. Roger Salengro - 92370 CHAVILLE

www.appartementsetmaisons.fr

ENVOÛTANT MONDE DES SORCIERS



→ L'édition 2023 des Offlénies investit le monde des sorciers.

Le 24 et 25 juin, le Poudlard express fera un arrêt à Viroflay lors des Offlénies. La fête de la ville plongera petits et grands dans le monde des sorciers, un thème choisi par les Viroflaysiens l'année dernière. L'occasion de revenir sur l'histoire et les mythes des sorcières en France.

Les sorciers ont la cote ! En témoigne le succès d'Harry Potter et sa série éponyme en préparation. Mais il n'en fut pas toujours ainsi... Aux 16^e et 17^e siècles, débute en Europe une grande chasse aux sorcières qui se base notamment sur les dires du « *Malleus Maleficarum* » ou « *Marteau des sorcières* », un manuel publié en 1487. L'ouvrage qui affirme que les femmes, par leur nature faibles, sont prédisposées à céder à Satan, décrit les rituels démoniaques menés lors des prétendues assemblées nocturnes des sorcières appelées « *Sabbat* ». Le document, écrit par Henri Kramer Institoris et Jacques Sprenger, explique les procédures à suivre pour la capture, le procès, la détention et l'élimination des sorcières, tout en se basant sur la confiance des témoins. L'accusation de sorcellerie a ainsi pu servir de prétexte pour récupérer des terres ou assouvir un désir de vengeance. Les historiens estiment que 60 000 à 100 000 femmes accusées de sorcellerie, ont

péri sur le bûcher. Il faut attendre 1682 pour qu'un édit déclare la sorcellerie irrationnelle et inventée. Les sorcières prennent alors le nom d'empoisonneuses ou d'hystériques... En 1862, la sorcellerie quitte son image sombre avec le livre de Jules Michelet « *La sorcière* ». Pour la première fois la sorcière devient une femme, belle, forte et révolutionnaire.

LA POP CULTURE S'APPROPRIE L'IMAGINAIRE DES SORCIERS

Sa romantisation prend son essor un siècle plus tard, dans les années 1970, et sera renforcée par la pop culture donnant naissance à nos personnages préférés : les sœurs Halliwell, Sabrina, l'apprentie sorcière, Ma sorcière bien-aimée et bien sûr la saga Harry Potter qui sort en 1997 pour devenir rapidement un succès mondial. Autant d'univers merveilleux dans lesquels sorcières et sorciers défendent le monde de la magie noire. En prônant la fraternité, l'amitié et l'amour, ils font disparaître les tristes histoires de leurs ancêtres

et nous embarquent dans leurs aventures à dos de dragons et d'hippogriffes. Samedi 24 juin, les Offlénies nous immergeront dans le merveilleux monde des sorciers au cours de nombreuses animations et déambulations. Et dimanche 25 juin, partez à la recherche de vieux grimoires, capes et chaudrons, lors de la grande brocante avenue du Général Leclerc. ■

Sources : « *Les sorcières une histoire de femmes* » de Céline du Chéné, auteure de documentaires à France Culture et chroniqueuse ; site web : revue-histoire.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Les Offlénies - Le monde des Sorciers

Samedi 24 et dimanche 25 juin
Retrouvez le programme complet dans l'agenda Sortir p. 4 et 5.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'aménagement paysager sous les Arcades, qui met en scène une voie ferrée, est un clin d'œil à la voie 9-3/4.



© Franck Parisis

→ A la Forge, les seniors partagent des moments conviviaux.

DES SENIORS ACCOMPAGNÉS TOUT L'ÉTÉ

Seniors, ne restez pas seuls cet été ! Une large palette d'activités est proposée par la Forge pendant les mois de juillet et août. Faites votre choix.

Avec la Forge, les seniors vont faire le plein d'activités pendant l'été. A commencer par le « Bistr'eau » proposé chaque après-midi sur la terrasse de la Forge pour partager quelques heures de discussion autour d'un café, d'un thé ou d'un jus de fruits. Le jeudi, les seniors pourront participer aux « Repas conviviaux » organisés au Pavillon d'Elvire. Des facilités de transport seront d'ailleurs mises en place pour se rendre sur les lieux. Des activités de loisirs, de culture ainsi que des activités pédestres seront également organisées durant les mois de juillet et août. « Ces actions permettent de lutter contre l'isolement et la solitude », précise la responsable administrative du service Animation Retraités. Pour sortir de la ville et respirer l'air marin de Dieppe ou Cabourg, il suffira de participer à l'une

des deux sorties estivales. Ces journées en bord de mer sont ouvertes pour une cinquantaine de personnes de personnes chacune. De plus, les après-midi récréatives seront maintenues tout l'été, les lundis et mercredis pour des activités de tricot, broderie, jeux de société ou encore de cartes à jouer. « Ces après-midi permettent de se retrouver, discuter et jouer », souligne la responsable. « Pendant l'été, avec les départs en vacances, les rues sont un peu plus vides. Ces différentes actions permettent de maintenir un programme varié pour que les seniors se rencontrent », précise Laure Cottin, maire adjointe chargée de la Petite enfance et des Affaires familiales et sociales. Les seniors représentent environ 4 000 personnes soit à peu près 20 % des Viroflaysiens. En plus des activités de loisirs, ils

peuvent compter sur le minibus pour les emmener faire leur marché le jeudi matin ou encore sur le service d'accompagnement véhiculé dans Viroflay intramuros pour faciliter leurs déplacements. A la rentrée, de nouvelles activités culturelles seront proposées par la Forge autour de la lecture et la découverte de livres. Et le 12 septembre, la sortie annuelle de Monsieur le maire aura pour thème : « Danse et délices en Eure-et-Loir ». ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Programme des activités de loisirs disponible à la Forge. Dans le Sortir p. 10-11.

89, avenue du Général Leclerc

Tél. : 01 30 24 47 25

et sur www.ville-viroflay.fr



© Franck Parisis

→ Chaque jeudi, les seniors peuvent rejoindre un groupe de randonneurs.

UNE RANDONNÉE TOUTES LES SEMAINES

Marcher, c'est bon pour la santé et le moral ! C'est en tout cas le sentiment de Jean-Michel Menez qui s'occupe des grandes randonnées à Viroflay depuis une vingtaine d'années. « Une activité qui est essentielle pour la santé », estime le randonneur. « A la retraite, il ne faut pas rester seul, il faut bouger, discuter et échanger. Et là, on voit du monde et on est au contact de la nature, ça fait beaucoup de bien », assure-t-il. Le groupe randonnée qui existe depuis 1979, se retrouve tous les jeudis après-midis pour trois heures de marche dans le bois de Meudon ou la forêt de Fausses-Reposes. Une fois par mois, ils organisent également une journée pique-nique qui dure entre cinq et six heures. « Aujourd'hui, nous nous rendons aux étangs d'Ursine », ajoute Jean-Claude Miquel, l'organisateur des petites randonnées. Comme lui, ils sont une vingtaine de participants à parcourir entre dix et vingt kilomètres pour ces « petites » balades. « Ces sorties sont très conviviales. On prend un véritable bain de forêt », explique le bénévole. « C'est un bon moyen de se maintenir en forme. C'est bon pour le cholestérol et le rythme cardiaque », ajoute-t-il. Des instants d'échanges où l'octogénaire se sent en phase avec la na-

ture. Au sein du groupe, Alain Baudet fait partie des jeunes retraités. « Je fais aussi de la randonnée avec ma femme. Et ce que j'apprécie avec le groupe, c'est de ne m'occuper de rien. On connaît le programme à l'avance ainsi que le type de balade et la difficulté », explique-t-il. Bientôt deux ans qu'il sillonne les fo-

Prévention canicule pour les seniors : lire p. 7



© Franck Parisis

rêts alentour avec le groupe de marcheurs. Et pour Christiane Duvernay, une autre participante, cela fait plus de quinze ans. « J'ai toujours aimé marcher, c'est très agréable. On fait des connaissances, on se retrouve et on papote. Il y a une très bonne ambiance », assure-t-elle. Il ne vous reste plus qu'à franchir le pas. ■

DES RENCONTRES ENTRE GÉNÉRATIONS

Le dispositif « Yvelines Etudiants Seniors » (YES) est désormais proposé tout au long de l'année. Un service mis en place par le Conseil départemental des Yvelines qui vise à rompre l'isolement des personnes âgées. L'opération permet à des personnes âgées isolées de rencontrer des étudiants pour discuter, jouer à des jeux de société, faire des promenades ou encore effectuer des démarches administratives. Un dispositif original qui permet de favoriser les échanges intergénérationnels et l'enrichissement personnel. Les jeunes interviennent sous la responsabilité d'un professionnel social, après une formation adaptée à leur mission.

Ce service est gratuit. Pour en bénéficier, les seniors ou leur entourage peuvent dès à présent en faire la demande en contactant le 01 30 83 60 60. Pour postuler, les étudiants doivent habiter ou étudier dans les Yvelines, être titulaires du Baccalauréat depuis un an et du permis de conduire depuis deux ans.

Yvelines Etudiants Seniors s'inscrit dans la politique départementale de lutte contre l'isolement des personnes âgées et de prévention auprès des personnes vulnérables. Plus d'infos sur www.yvelines.fr et au 01 30 83 60 60.



© Adobe Stock

CONNAISSEZ-VOUS LA RÉSIDENCE SÉNIORS DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE ?

- ◆ **Un cadre de toute beauté**
pour embellir le quotidien
- ◆ **Un restaurant chic**
*pour déguster une cuisine gourmande
et inviter familles et amis*
- ◆ **Des appartements bien équipés**
pour vivre chez soi, en toute liberté
- ◆ **Un loyer avec services inclus**
pour plus de sérénité
- ◆ **Des services à domicile**
pour faciliter la vie
- ◆ **Un entourage présent 7j/7**
pour être choyé et en sécurité
- ◆ **Des animations variées**
*pour la convivialité
et rester dynamique*
- ◆ **Des équipements sportifs**
pour rester en forme longtemps
- ◆ **Et la gentillesse d'une équipe
aux petits soins qui s'occupe
de tout pour vous !**



• DÉCOUVREZ •
**NOS
OFFRES**
• EN COURS •

**UNE RÉSIDENCE SERVICES POUR
LES SÉNIORS QUI AIMENT LA VIE !**


VILLA MÉDICIS
— Résidence Services —
Saint-Cyr-l'École

* * * * *
* * * * *

01 85 83 01 60 - 13 Av. Tom Morel - 78210 Saint-Cyr-l'École
www.residences-villamedicis.com

Bloc-notes des associations

■ ACTUALITÉS

ENVIE DE VOUS LIRE

Concours de nouvelles littéraires 2023

« Fenêtre sur rue », c'est le thème proposé par l'association Envie de vous lire, en partenariat avec la Ville, pour l'édition 2023 de son concours de nouvelles pour auteurs adultes. Date limite d'envoi des textes : **31 juillet 2023**. A vos plumes !

Règlement et modalités de participation sur www.enviedevouslire.fr

APPEL À BÉNÉVOLES

ACCUEIL ECOUTE VIROFLAY (AEV)

L'AEV a été créée en janvier 1994 avec l'aide d'associations caritatives de Viroflay.

Tous les matins sauf le dimanche, dans une atmosphère conviviale, une trentaine de bénévoles se relaie afin d'accueillir des personnes démunies et/ou à la rue qui peuvent prendre un petit déjeuner, une douche et ont accès à une bagagerie. Le local se situe dans le pavillon du jardinier du parc Bon repos. L'association recherche des bénévoles pour étoffer son équipe.

Vous disposez de deux ou trois heures par semaine ou tous les quinze jours, le matin de bonne heure, pour participer à l'accueil ? Rejoignez l'association ! Vous pouvez faire un essai si vous souhaitez vous assurer de votre engagement.

Plus d'infos : Odile (06 28 06 87 78) / Christiane (06 83 41 65 75).

AGENDA

UFC QUE CHOISIR Permanences pour Les Viroflaysiens

Vendredis 2 juin et 7 juillet de 13h30 à 17h

Une permanence pour exposer son cas, bénéficier de conseils, ouvrir un dossier en vue d'un règlement à l'amiable. Les Viroflaysiens peuvent aussi déposer leur demande d'assistance par mail à contact@versailles.ufcquechoisir.fr
Hôtel de ville - 2, place du Général de Gaulle. Infos : <https://www.ufc78rdv.fr>

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DES AMIS DES JARDINS DE VIROFLAY

Visite des jardins remarquables de la Somme

Mercredi 7 et jeudi 8 juin

Découverte des jardins de Mai-zicourt, de Séricourt, de l'abbaye de Valloires ; visite en barque dans les hortillonnages. Tarif : 265 €.

Plus d'infos : Jacqueline Joulain (06 81 41 55 66) / shajv@orange.fr

ŒUVRE SAINT-EUSTACHE

Visite guidée de Saint-Eustache

Dimanche 11 juin de 14h30 à 17h30

Eglise Saint-Eustache - 7, rue Jean Rey. Entrée libre.

WIDE SPIRIT Mois Molière

Wide Spirit chante Franck Sinatra et Stevie Wonder.

Samedi 17 juin à 21h et dim. 18 juin à 16h30. Salle Odéon du lycée Saint-Jean Hulst à Versailles. Tarif : 15 €. Gratuit - de 12 ans.

Plus d'infos : contact@chorale-wide-spirit.fr

LE CERCLE DES IMPROVISA- TEURS ALDENTE (CIA) Improvisation théâtrale

Vendredi 16 juin à 20h30

Salle Dunoyer-de-Segonzac

- 14, av. des Combattants. Entrée gratuite. Participation libre au chapeau. Réservation sur improvisation.cia@gmail.com

ONLY FRENCH

Concert « 1 000 Faso »

Samedi 17 juin à 20h30

Un concert de Kantala & Dom Prévost. Chants, kora, guitare, basse & batterie. À l'occasion de la sortie de l'album 1 000 Faso. Entre Afrique et Occident, avec de nombreux invités.

Salle Dunoyer de Segonzac.

Tarif sur place : 5€

Plus d'infos : www.onlyfrench.fr

SPECTACLE MENTALISTE

Gilles Rollini « Hasard ou coïncidence ? »

Samedi 24 juin à 15h

Gilles Rollini vous emmène dans un univers mentaliste. Est-il possible d'influencer le hasard pour gagner à la loterie ? D'anticiper le résultat d'une opération mathématique complexe ? Tout cela est-il dû à la chance, au hasard, à la coïncidence ? Voyage autour des capacités insoupçonnées du cerveau humain, entre mentalisme et magie, ce spectacle convivial reçoit de très bonnes critiques du public depuis 2016.

Salle Dunoyer de Segonzac. Tarif : 12 € - moins de 12 ans : 8 €. Réservation : www.hugomagic.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

Café polyglotte

Vendredi 30 juin à 19h.

Pratiquez l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le russe... par petits groupes avec un locuteur natif.

Auberge des Arcades - 134, av. du Général Leclerc. Entrée libre, consommation à régler. Infos : www.jumelage-viroflay.fr / jumelage78220@gmail.com

LA PETITE FABRIQUE Opéra pour enfants de Julien Joubert

Dimanche 2 juillet à 16h

« Rendez-vous » ou le secret de la Joconde. Une troupe d'enfants de 7 à 11 ans, dirigée par Magali Lange, vous emmènera distraire la Joconde qui s'ennuie dans son tableau.

Salle Dunoyer de Segonzac.

Entrée libre.

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Don du sang

Vendredi 7 juillet et mardi 22 août de 14h à 19h

Prenez une heure pour sauver trois vies !

Salle Puyade - passage Juliette. Rendez-vous sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le rendez-vous de la rentrée pour découvrir les activités de nombreuses associations viroflaysiennes ainsi que les activités proposées par la Ville.

Dimanche 10 septembre de 14h à 18h. Centre sportif Gaillon.

POUR LE MAGAZINE D'OCT.-NOVEMBRE

Merci de faire parvenir votre actualité avant le 30 août à communication@ville-viroflay.fr La rédaction publiera les informations et photos en fonction de l'actualité et de la place.

Gérer en bon père de famille

Issue du latinisme « bonus pater familias », l'expression « en bon père de famille » a été remplacée dans les textes législatifs en 2014 par « raisonnablement ». Si les termes ont heureusement évolué, pour en gommer la référence de genre, l'esprit économique demeure.

Gérer raisonnablement le budget d'un ménage, c'est limiter ses dépenses pour épargner, et ainsi se dégager une marge de manœuvre en cas de coup dur, quand un équipement électroménager tombe en panne et qu'il n'est pas réparable par exemple, ou encore pour investir dans de nouvelles fenêtres en double vitrage. Bref : il s'agit d'avoir la capacité de maintenir, d'entretenir et aussi d'améliorer son patrimoine en n'ayant recours à l'emprunt que lors d'acquisitions conséquentes comme l'achat d'une voiture ou d'un logement.

Il en est de même pour une ville, les recettes se doivent d'être supérieures aux dépenses afin de générer des moyens pour investir. Pour ce faire, nos principales marges de manœuvre, hormis l'emprunt, dépendent de notre capacité à gérer raisonnablement les finances de la ville pour dégager un excédent. Il s'agit de maîtriser les charges de fonctionnement afin que les recettes soient supérieures aux dépenses. Nos efforts constants pour limiter les dépenses en eau et en énergie ou celles impactées par l'inflation (achat de denrées pour les restaurants scolaires, par exemple) portent leurs fruits. Mais engager de nouvelles dépenses de fonctionnement avec l'excédent réalisé l'année précédente serait une grave erreur, d'autant plus quand celui-ci est fortement impacté par la crise économique.

Or, afin de maintenir le patrimoine municipal et surtout préparer la ville de

demain, nous avons besoin d'investir. En effet notre programme intègre un plan d'investissement ambitieux de plusieurs dizaines de millions d'euros, à la hauteur des enjeux démographiques, écologiques, économiques et sociaux auxquels la ville est confrontée : rénovation et isolation thermique des bâtiments municipaux comme le Gymnase des Prés-aux-Bois, reconstruction de La Forge, création de nouveaux équipements comme le nouvel Arc'ados dans un bâtiment rénové et isolé, rénovation de la voirie du Village, création d'îlots de verdure et de fraîcheur, etc. Depuis de nombreuses années, notre gestion est prudente et tournée vers l'avenir.

C'est pour cela que vous pouvez, raisonnablement, compter sur nous.

Les 26 élus de l'Union Pour Viroflay

unionpourviroflay.fr 
et sur Facebook

Viroflay C'est Vous

#VCV épisode 15 # - La critique est aisée, le respect difficile

Depuis une trentaine d'années, constater la crise du système représentatif est devenu presque banal. Élection après élection, l'électeur est progressivement transformé en consommateur dont on va capter le désir du moment et prétendre incarner le besoin. Les institutions françaises et les systèmes électoraux ne font qu'accentuer le phénomène.


Mais à Viroflay, le déficit de démocratie ça n'existe pas. On se targue de l'abstention faible, on est Marianne d'Or. À Viroflay, on envoie les informations aux élus d'opposition strictement dans les temps réglementaires avant les conseils municipaux. On les invite aux commissions, et tant pis si les horaires, qui conviennent aux retraités et aux adjoints rémunérés, ne sont

pas adaptées aux emplois du temps des conseillers d'opposition en activité professionnelle. On les somme de nourrir une boîte à idées locale, dont l'équipe dirigeante va s'approprier tous les mérites quelques mois plus tard sans aucune reconnaissance. À Viroflay on est malheureux quand les élus d'opposition font leur travail d'élus d'opposition : souligner les faiblesses et les manques ou dénoncer les facilités de la routine. On agresse, on attaque sur le champ de la vie privée, on opère des raccourcis destinés à discréditer les paroles. Et sans risquer de répliques ... on verrouille la parole.

À Viroflay, la démocratie locale est consultative. Les consultations flattent le besoin de reconnaissance des individus sans susciter l'engagement. Elles s'inscrivent si bien dans la compulsion évaluative de

notre époque : je donne mon avis... je mets des étoiles...pas besoin d'agir. Le champ est alors libre pour les décisions sans échanges, pour l'autosatisfaction sans contrôle.

Après trois ans de mandat, notre expérience est un sentiment de détournement de la démocratie représentative, de regret des occasions manquées, du retard dans la modernisation et dans l'adaptation aux changements à venir, et d'une absence totale d'ouverture d'une équipe figée dans le confort de l'entre soi...

www.viroflay-c-est-vous.fr 

Page Facebook Viroflay c'est vous

Citoyenneté, Transition Écologique et Solidaire (CITÉS)

Viroflay se voit régulièrement décerner la Marianne d'or pour la forte participation des électeurs aux différents scrutins. Les Viroflaysiens font confiance à la démocratie représentative, ce qui nous engage en tant qu'élus de 'Cités'.

Mais comment la ville peut-elle arborer ce trophée et exclure les élus minoritaires des réflexions sur plusieurs projets importants de la commune ?

Pour les projets d'Arc'Ados à Dieuleveult et du gymnase des Prés aux Bois, les élus minoritaires n'ont été associés à aucune phase de concertation malgré leur demande. Alors que l'acquisition de la 'Maison forestière' avait été approuvée à l'unanimité en 2020, 'Cités' a découvert le projet de 'Ferme urbaine' dans le dernier Magazine. Il ne faisait pas partie de la présentation des projets faite aux élus minoritaires fin 2022, nous n'avons donc pas pu partager nos idées avec tous les élus lors du débat budgétaire.

Ce même Magazine annonce une « charte de la démocratie citoyenne ». Le Maire nous a dit vouloir multiplier les enquêtes, cette charte constituant une sorte de règlement intérieur. Très bien. Mais cette charte, élaborée sans concertation, réduit les élus minoritaires à être « conviés aux réunions publiques et aux groupes de travail ou ateliers citoyens ». Pourquoi, comme cela avait été fait pour la charte architecturale, ne pas nous avoir rencontrés pour élaborer ce document ? Nous ne pouvons le valider en l'état.

'Cités' veut développer la participation citoyenne en complément de la démocratie représentative et non comme une alternative. Les projets soumis à la population doivent avoir recueilli les avis et propositions de tous les élus. L'élaboration des enquêtes associées et leurs résultats doivent également être partagés.

En élus responsables, alors que les investissements engagent la ville pour plusieurs décennies, 'Cités' participe activement aux instances qui lui sont ouvertes et émet des propositions appréciées, dans l'intérêt général, comme sur l'aménagement de la rue Jean Rey, le plan vélo ou son insistance sur la nécessité d'accompagner les copropriétés dans la rénovation énergétique.

Pour que la démocratie locale fonctionne vraiment, il est indispensable que tous les élus disposent des informations pour exprimer leur point de vue, ce que nous appelons de nos vœux.

Groupe Cités (Citoyenneté, Transition Écologique et Solidaire)

Suzanne Egal (06 09 89 95 12)

Benoît Florence (06 21 65 72 79)

Elke Süberkrüb (06 20 92 92 50)

contact@cites-viroflay.fr

<http://www.cites-viroflay.fr/>

<https://www.facebook.com/citesviroflay/>



BARRERO
3D Constructions

66, rue Gabriel Péri
78210 SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Tél. 01.30.07.17.17 Fax : 01.34.60.97.74
e-mail : info@3dc-barrero.fr

NETTOYAGE D'IMMEUBLES

ENTRETIEN
DES
ESPACES VERTS



Entreprise FELIX

119, rue Mozart
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
Tél./Fax : 01 30 24 25 94 Port. : 06 63 21 38 10
Email : nettoyagefelix@orange.fr




2 repas offerts
dès 5 commandés
*Valable une seule fois, pour les nouveaux bénéficiaires.

Bien vieillir en restant chez vous, c'est possible !

 ASSISTANCE À LA PERSONNE 14,45€/heure**	 ENTRETIEN DU DOMICILE À partir de 13,95€/heure**	 LIVRAISON DE REPAS À partir de 9,90€**
 JARDINAGE 22,50€/heure**	 BRICOLAGE 22,50€/heure**	 ASSISTANCE ADMINISTRATIVE 15,95€/heure**
 ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ 15,60€/heure + 0,38€/Km**	 LIVRAISON À DOMICILE 12,95€/heure**	 TOUS SERVICES SUR DEMANDE

Crédit d'impôt 50%
* Selon l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts et la circulaire du 11 avril 2019 du Ministère de l'Économie et des Finances.

DEVIS GRATUIT À DOMICILE SUR DEMANDE

**Tarif TTC incluant le crédit d'impôt. Voir conditions en agence.

06 34 71 01 14 01 72 55 42 56
www.agedorservices.com

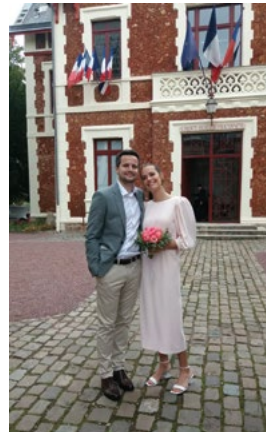
Vos agences du Vésinet et de Viroflay recrutent des contrats CDI 35 h ou temps partiel
Contactez-nous

Etat civil

16 mars au 16 mai 2023

BIENVENUE

Naissances de Joseph Chabert, Raphaël Delisle, Maxine Sastre, Eloane Taillefer Monteil, Thibault Bisson Ait-Ouabbas, Baptiste Piasentin, Adélaïde Chaudan, Diane Letellier, Moufid Kouteich, Léonie Berenguer, Hannah Epoge, Alia Buisine, Agathe Tardivel, Lucie Mokrycki, Juliette Cosson, Augustin Delaunay, Camille Juchet, Alizée Vincent, Eden Chambon Simula, Badiéré Sambou



> Mariage de Anais Etienne et Pierre-Louis Bonon le 13 Mai.

NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES

Décès de Michel Pierre – 84 ans, Binh-Khiem Nguyen – 70 ans, Eliane Horton veuve Galerne – 88 ans, Nicole Thibaut veuve Vitron – 77 ans, Marie Pintir veuve Charrier – 100 ans, Jean-Philippe Lemaire – 82 ans, Alexandre Da Silva Coelho – 83 ans, Christine Menoreau épouse Gevrey – 69 ans, Marie Magro veuve Benquet – 88 ans, Claude Fourmond – 88 ans, Marie-Thérèse Mortreuil veuve Dubois – 96 ans, Lea Sambou – 38 ans, Alain Boulanger – 90 ans, André Roux – 89 ans, Anne Gonthier – 77 ans

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

Mariages de Nicolas Lecestre – Gwendoline Tréluyer, Amaury Basth – Charline Seligmann, Briac de Miollis – Nolwenn Benoit du Rey, Steven Fort – Elodie Charlier, Arnaud Lorenzi – Marie-Hélène Mauboussin, Lionel Reis Loureiro – Ana Sofia Duarte Claro, Pierre-Louis Bonon – Anais Etienne, Karine Pastor – Cathy Mariville, Marc Tibi – Hélène Duliege

VOUS ÊTES ICI

1 centre aquatique,
9 courts de tennis, 2 courts
de squash, 1 skate park

Bel été à Viroflay !

Partez tranquille

vosre agence ERA s'occupe de vous !

Retrouvez les services ERA en visitant les sites et applications ERA Immobilier.



Créer une agence du réseau est judicieux et financièrement indépendant



01 30 24 66 02 - 27 rue Rieussec à Viroflay
www.erafrance.com - Avis de Valeur offert

Eurelec Distribution

EFAPEL ram Schneider Electric urmet FRANCE
ingelec EVA Lighting ACOVA atlantic
EVA Connect SIB Solutions Industry & Building Comelit FATON
Noiroot Muller Intuitiv S&P Yokis
CDVI Security to Access Elements Lighting hager LEDVANCE
legrand IBOCO GEWISS B.E.G. e-robur

Votre distributeur de matériel électrique depuis 1997



10 Agences à votre service en Île-de-France

01 82 38 00 30

contact@eurelecdistribution.com

www.eurelecdistribution.com



PROTECTION



ECLAIRAGE



CHAUFFAGE



APPAREILLAGE



VIDÉOPHONIE



SÉCURITÉ

Clement Lepetit



Maison fondée en
— 1900 —

Votre agence familiale plus que jamais à vos côtés



ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION - SYNDIC



ESTIMATION
OFFERTE

Faites estimer votre bien
directement en ligne en scannant
ce QR Code ou en agence



Votre agence Clement Lepetit recrute !

Faites nous parvenir votre candidature et rejoignez notre équipe !

clement-lepetit@immoviroflay.fr



AGENCE DES ARCADES

132 avenue
du Général Leclerc

01 30 24 06 72



AGENCE ÉCU DE FRANCE

41 avenue
du Général Leclerc



www.agenceclementlepetit.fr

